L'AVENIR DU NORD

SEUL JOURNAL DU DISTRICT DE TERREBONNE

1897-1934 — EXISTANT DEPUIS PLUS DE TRENTE-SEPT ANS — 1897-1934

"LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MEME; NOUS VERRONS PROSPERER LES FILS DU SAINT-LAURENT" (Benjamin Sulte)

CHENIER — LABELLE

ABONNEMENT: $2.00 par année. Publié par la Cie de Publication de St-Jérôme Ltée. SAINT-JEROME, P. Qué.

Directeur politique: Honorable JULES-ED. PREVOST — HENRI GAREAU, Président — Secrétaire de la Rédaction: ANDRE MAGNANT

TRENTE-HUITIEME ANNEE; NUMERO 43. — JOURNAL HEBDOMADAIRE — CINQ SOUS LE NUMERO. — VENDREDI, 26 OCTOBRE 1934

LE CONGRES DE LA COLONISATION

IMPRESSIONS

Le gouvernement de Québec a réuni plusieurs fois des congrès en vue de servir les intérêts de la colonisation. Ces assises n'ont jamais manqué de donner des résultats, mais lesquels ne furent pas toujours pratiques. Jamais cependant dans l'histoire de notre province, il nous aura été accordé d'assister à un congrès aussi important que celui qui vient d'être tenu à Québec les 17 et 18 octobre courant. Soit à cause de la crise que nous traversons, soit à cause de l'importance du discours du nouveau ministre de la colonisation, M. Vautrin, les congressistes, dès la première séance, ont bien compris que l'heure n'était plus aux plaidoyers patriotiques et ronflants, mais bien à une action pratique, puissante, ordonnée et qui produira certainement les meilleurs effets.

Dans le café du Parlement, le 17 octobre, vers les 10 heures du matin, le Lieutenant-Gouverneur E.-L. Patenaude ouvrait solennellement le congrès, convoqué par le ministre, M. Vautrin. Dans un discours assez bref, mais plein d'idées heureuses, le Lieutenant-Gouverneur proclama la nécessité du retour à la terre et souhaita la bienvenue aux congressistes. Après le représentant du roi, le premier ministre Taschereau prit la parole. Il expliqua qu'il avait cru du devoir du gouvernement de lancer un mouvement vigoureux de colonisation. "Le présent congrès n'a aucun caractère politique, poursuivit-il. Si un mot de politique nous échappe, on nous pardonnera. Les membres du clergé savent qu'on ne se défait pas facilement de ses mauvaises habitudes" (rires prolongés et applaudissements). Le premier ministre fait ensuite un tableau des conditions dans les villes et dans les campagnes. Il rend hommage à son collègue, l'honorable aVutrin. En prenant son fauteuil aux côtés du Lieutenant-Gouverneur, il fut longuement applaudi.

Son Eminence le cardinal Villeneuve parla à son tour. Il fut écouté avec une religieuse attention. Il a fait un exposé lumineux de la politique "qui est la science ou plutôt l'art des moyens propres à procurer le bien commun d'un Etat". Il a montré quel rôle important peut jouer le clergé dans la colonisation. Il a expliqué le but des sociétés diocésaines de colonisation et il termina en citant un extrait de l'encyclique "Quadragesimo anno". L'éminent cardinal fut longuement applaudi.

M. Vautrin, ministre de la colonisation, se leva à son tour. Il avait à sa droite, M. L. Richard, son sous-ministre, et à gauche Mgr Auguste Boulet, président de la société de colonisation du diocèse de Québec.

Il attaqua immédiatement son sujet. Le nouveau ministre de la colonisation respire l'énergie dans toute sa personne. Il est trapu. Il a les épaules larges, faites pour porter les plus lourds fardeaux (et l'on conviendra que la colonisation en est un). Son regard noir, intelligent, va loin au fond des coeurs et des choses. Il a la voix brève, mais chaude et enveloppante. Ses gestes sont sobres. Il est éloquent sans être tribun et c'est son grand calme qui lui vaut et qui lui a valu ce jour-là la conquête immédiate des trois cents congressistes. Il parla pendant près d'une heure. Nous donnons ailleurs dans ce journal, l'exposé de son plan qui est, de l'avis des colonisateurs, le plan le plus pratique, le seul qui puisse donner l'espoir de sortir du chaos où nous nous débattons présentement. A plusieurs reprises, l'orateur, le constructeur de ce plan économique, fut applaudi.

Dans sa péroraison, l'honorable Vautrin fut simplement grand. On sentait qu'il était ému et que dans cette heure grave, le mouvement vers une colonisation plus pratique et plus intense prenait un aspect considérable. Au souvenir du curé Labelle, ses paroles faisaient vibrer un patriotisme brûlant, celui-là même qui sommeille dans tout coeur de Canadien-Français: l'amour du sol.

"Lorsque, il y a deux mois, dit-il, j'ai accepté de diriger l'important ministère de la colonisation, je savais d'avance quelles difficultés énormes je rencontrerais. D'autres avant moi ont eu à lutter contre des obstacles sans nombre. Tous les apôtres de la colonisation ont connu cette tâche gigantesque. L'histoire seule de l'héroïque curé Labelle m'en est un témoignage écragoissantes, il a eu à faire face aux ennemis des plus beaux projets, aux défaitistes qui, rongés par l'envie, neutralisent les plus vaillants efforts. Cependant, il marcha toujours; il poursuivit son oeuvre sans relâche. Ce fut simplement un grand homme. Permettez-moi de saluer hautement ce "bâtisseur de pays".

Le discours du ministre avait été miméographié et tiré à cinq cents exemplaires. Tous les congressistes eurent ainsi l'avantage de le lire, de le critiquer, d'y apporter des modifications et des suggestions.

Immédiatement un comité est formé pour étudier les résolutions qui seront soumises au congrès. Il se compose comme suit: Mgr Boulet, présidentd e la société de colonisation, les abbés G.-M. Bilodeau et J.-E. Bergeron, missionnaires-colonisateurs, M. Albert Rioux, président de l'U.C.C. et M. L.-A. Richard, sousministre de la colonisation.

Les résolutions doivent être présentées au secrétariat, composé de MM. H. Magnan, Damase Potvin, et C.-H. Grignon.

En même temps que le discours du ministre un agenda a été distribué qui renferme le programme détaillé des sujets qui seront discutés au cours des deux journées du congrès. Puis, la séance est ajournée à 2.30 de l'après-midi.

Cette ouverture officielle a pris un caractère très imposant et les congressistes se dispersent, enthousiastes, pleins d'idées et d'espoirs. Au fond, on se rend compte que le programme du ministre Vautrin est complet, mais chacun veut y mettre son mot, car ce n'est pas pour rien que trois cents personnes sont venues à Québec pour servir la colonisation. Il y a eu tant de plaintes et les chômeurs sont si nombreux !

Toutes les classes de la société sont représentées à ce congrès. Mais le gros de l'armée se recrute parmi les missionnaires-colonisateurs et les députés de comtés ruraux.

A deux heures et demie précises (car M. Vautrin est un organisateur remarquable et ses décisions sont rapides), le congrès se réunit de nouveau. Voici les sujets qui y seront discutés:

1°—Besoins actuels des colons.
- *a)* chemins, routes et ponts.
- *b)* primes de défrichement et de premier labour.
- *c)* écoles et écoles-chapelles.
- *d)* graines de semence.

2°—Les colons necessiteux.
- *a)* abolition du secours direct, excepté dans les cas de maladie.
- *b)* pour le remplacer, adoption de primes spéciales de défrichement, de drainage, d'essouchage et de construction.
- *c)* les bons de secours remplacés par des chèques mensuels.

PLAN PROVINCIAL DE COLONISATION

1°—*Programme pour colons groupés.*
- *a)* construction de camps centraux pour recevoir les colons avant l'arrivée de la famille.
- *b)* construction immédiate de chemins. Salaire de $1.60 par jour pour une journée de huit heures.
- *c)* prime affectée à la construction de la maison.
- *d)* prime spéciale d'établissement pour le colon de première année.
- *e)* primes ordinaires.

Il est évident que de tels sujets n'ont pas manqué de provoquer des discussions assez piquantes, mais lesquelles ne pouvaient que suggérer des modifications pratiques. Le débat est soulevé par le fougueux député fédéral de Témiscouata, M. Jean-François Pouliot, qui demande au gouvernement de restreindre les droits de coupe. Il est continué tantôt par M. Albert Rioux qui défend les intérêts de son "Union", tantôt par les missionnaires-agricoles tels que les abbés Maxime Fortin, Bergeron, Sirois et MM. Bouchard, Léon Trépanier, Hervé Ferland, et que d'autres. Le Père A. Dugré prend souvent la parole, lui aussi, pour approuver le plan Vautrin ou suggérer quelques modifications.

La séance a été fort animée et d'un intérêt très vif. Aux réponses que faisait M. Vautrin il était visible que le nouveau ministre de la colonisation possède à fond son sujet et connaît déjà les vrais centres de colonisation qu'il a visités depuis trois mois.

On se réunit de nouveau à 8.30 du soir pour discuter quelques item qu'il a fallu laisser de côté dans l'après-midi, et ceux-ci, indiqués dans l'agenda pour cette séance:

2°—*Programme pour colons non groupés.*
- *a)* prime affectée à la construction de la maison.
- *b)* prime spéciale d'établissement.
- c) primes ordinaires.

Au cours du débat qui fut provoqué par ces sujets d'une très grande importance, le ministre de la colonisation a rappelé que si le fédéral refusait de contribuer à ce plan de renaissance nationale (est-ce que le gouvernement d'Ottawa refuse d'aider les cultivateurs d'une certaiprovince de l'Ouest ?), le gouvernement de Québec supporterait seul toutes les dépenses encourues jusqu'à concurrence de dix millions que les Chambres seront appelées à lui voter, lors de la prochaine session. Cette déclaration fut longuement applaudie.

On a discuté ensuite les item afin de fixer quelques détails, mais dans l'ensemble, le plan Vautrin, offrant très peu de prise aux critiques, toujours bienveillantes, du reste, il fut considéré, dès à la fin

(Suite à la dernière page)

LA LEGISLATION DU TRAVAIL

DANS NOTRE PROVINCE

"Les problèmes sociaux ont pris, surtout depuis le début de la crise économique, une importance qui va sans cesse grandissante. Naguère, ils n'intéressaient qu'un petit groupe d'intellectuels et de travailleurs sociaux. Les relations entre le capital et le travail trouvaient leur écho dans la presse quotidienne mais seulement lorsqu'il était question de difficultés ouvrières et de grèves", a déclaré l'honorable C.-J. Arcand, ministre provincial du travail, dans une causerie prononcée au lunch hebdomadaire du club Kiwanis de Montréal, à l'hôtel Windsor.

"L'acuité de la crise, dit l'honorable M. Arcand, a obligé les gens de toutes les classes de la société à penser, à méditer, à tenter de trouver une solution à des problèmes économiques qui paraissent de prime abord faciles à résoudre mais qui perdent souvent les chercheurs les plus habiles dans le dédale de leurs inextricables difficultés.

"Le ministère du travail est grandement intéressé à apporter sa collaboration au soulagement des misères du peuples et à la solution des problèmes actuels, problèmes qui semblent se ramener à deux points essentiels: la juste rémunération du travail et un équilibre sage dans la fixation de la durée du travail" !

Juste remuneration

"Les difficultés économiques actuelles et la prolongation de la crise d'un côté, de l'autre la pression de l'opinion publique, l'exemple des initiatives prises dans d'autres pays, ont, pour ainsi dire, obligé les gouvernements modernes à tenter de solutionner le problème de la fixation des salaires. La portée de l'intervention du gouvernement provincial dans ce sens consiste à donner nue attention immédiate et particulière aux femmes et aux filles travaillant dans l'industrie et le commerce.

Par la loi du salaire minimum des femmes, le gouvernement créait, en 1928, une commission du salaire minimum des femmes, chargée de fixer dans toutes les industries et dans le commerce des taux minima, basés sur le coût de la vie et les besoins essentiels des ouvrières. Cette commission, depuis le début de la crise, a si bien fait son travail qu'aujourd'hui, cent mille femmes ou filles tombent sous le coup de ses ordonnances et que 75 à 80 pour cent des industriels les respectent."

Heures de travail

"La question des heures de travail n'est plus comme par le passé une question d'hygiène et de repos des travailleurs mais une question de sécurité économique. C'est pour cela que la Conférence Internationale du Travail, dès 1919, a voté une résolution en faveur de l'établissement d'une journée de huit heures dans tous les pays membres de la Société des Nations. Les pays civilisés voient dans la réduction des heures de travail une solution efficace au problème aigu du chômage.

"Notre législation relative aux établissements industriels et commerciaux s'est surtout préoccupée de l'hygiène et de la protection de la santé des travailleurs, particulièrement des femmes et des enfants.

"Elle prévoit que la semaine de travail dans les établissements industriels ne doit pas dépasser 55 heures et dans les établissements commerciaux 60 heures. Cette limitation de la durée du travail ne s'applique qu'aux femmes, aux filles et aux garçons de moins de 16 ans".

Prochaine conference

"Cette question de la durée du travail est inscrite au programme de la prochaine conférence interprovinciale convoquée par le premier ministre du Canada. Elle est aussi à l'ordre du jour d'une autre conférence interprovinciale sur les questions interprovinciales, que doit convoquer incessamment mon collègue de la province-soeur, l'honorable M. Roebuck.

"On peut être assuré que la province de Québec donnera toute sa collaboration à la solution des graves problèmes de la rémunération et de la durée du travail".

LAROUSSE MENSUEL

Sommaire du no 332 — Oct. 1934

L'Automobile aux Salons de 1934, par M. Picard. — Les Attributionsdes Chambres de commerce, par M. Camille Meillac. — Dante vivant, par M. Louis Coquelin. — Georges Leygues, par M. H. Pelle des Forges. — Les Nouvelles salles du musée du Louvre, par M. Tristan Leclère. — Histoire du Mont-Valérien, par M. Robert Laulan. — Politique intérieure et extérieure, par M. Jules Gerbault. — La Science, ses progrès, ses applications, par M. Pierre Wogue. — Vitesse des Trains,par M. Léon Pondevaux. — De Weimar au chaos, par M. Albert Pingaud. — Le mois littéraire, scientifique, historique et juridique, cinématographique, théâtral, musical et artistique, 1 hors-texte et 54 gravures. Mots croisés. Le numéro, 4 fr., chez tous les libraires et Librairie Larousse, 13 à 21, rue Montparnasse, Paris (6e).

Au congrès de colonisation de Québec

(Ecrit pour L'AVENIR DU NORD)

Le congrès convoqué à Québec, les 17 et 18 octobre, par le nouveau ministre de la colonisation, M. Irénée Vautrin, a été vraiment fort intéressant et instructif au plus haut point. J'en arrive et j'en voudrais parler à mes lecteurs de l'*Avenir du Nord*. Mais, je me demande comment m'y prendre ? Je ne saurais songer à en donner un compte rendu complet, que d'ailleurs on aura pu lire dans nos grands quotidiens. Plus encore, rien que pour résumer les impressions que j'en ai gardées, il me faudrait bien écrire cinq ou six articles, ce que je n'ose pas entreprendre. Je me limite à une vue d'ensemble et aux directives que l'infatigable cardinal Villeneuve a voulu apporter, avec la haute science et l'indiscutable compétence qu'il sait mettre en tout, aux congressistes et par là même aux pouvoirs publics.

Le congrès, à ce qu'il me paraît, a revêtu dans l'ensemble un caractère des plus sérieux et des plus graves, si même il faut admettre que quelques orateurs ou discutants ont de temps en temps parlé en dehors de la question. On a dit et répété que le problème de la colonisation et celui du dégonflement des villes, qui lui est connexe, se devaient étudier ou traiter en dehors et au-dessus de toute partisannerie politique. De fait, la plupart des congressistes qui ont pris la parole ont énoncé des propos et émis des considérations qui dépassaient de beaucoup le niveau de ce qu'on a accoutumé d'entendre dans les discussions des partisans bleus ou rouges. Le programme lui-même de l'honorable M. Vautrin est certainement prometteur. Après deux jours et six séances de trois heures de délibérations et d'échanges d'idées, les quatre cents congressistes, prêtres et laïques, ministres, députés, curés, missionnaires, maires, échevins et autres, ont approuvé dans l'ensemble, à l'unanimité, les vues et les propositions de M. Vautrin. C'est de bon augure.

Mais il y a loin, d'ordinaire, en ces matières et sur ce terrain, de la coupe aux lèvres ! La politique et ses exigences pourraient bien, sinon fausser, du moins diminuer l'élan qu'on entend imprimer au grand mouvement de colonisation des terres neuves ou de recolonisation des vieilles terres délaissées d'une part et à celui de l'élimination du trop plein des populations urbaines d'autre part. Je ne mets pas en doute la sincérité du ministre qui a paru évidente à tout le monde. M. Vautrin a si dignement et si habilement présidé et dirigé la discussion des problèmes étudiés qu'il y a lieu d'attendre beaucoup des réalisations qu'il se propose dans l'emploi des dix millions que le gouvernement met à sa disposition. Seulement, en régime démocratique, il faut compter avec bien des aléas, et les plus puissants, comme les mieux voulants, si je puis dire ainsi, ne font pas toujours ce qu'ils veulent, mais rien que ce qu'ils peuvent. En tout cas, j'ai applaudi, avec les autres, au programme constructif de M. le ministre et je veux continuer, avec tout le monde, à lui faire confiance.

Nos évêques étaient invités à ce congrès. En leur nom à tous comme au sien, le cardinal archevêque de Québec est venu, au début des séances, exprimer la pensée et préciser la direction de nos chefs spirituels en ce qui concerne la solution des angoissants problèmes sociaux qui inquiètent à si juste titre, à l'heure actuelle, tous ceux qui réfléchissent et se rendent compte de la gravité de la situation. Mgr le cardinal s'en est soigneusement tenu à son domaine propre: la haute direction morale. Mais il l'a fait, à son ordinaire, avec une clairvoyance et une maîtrise que tous ont justement admirées. La grande leçon de droit, de justice et de charité qui se dégage de son discours est de celles qu'on ne saurait trop répéter à tous les échos.

"Messieurs, a déclaré le cardinal, le problème (que vous avez à étudier) se pose d'abord pour vos évêques, au point de vue religieux, sous cette forme simplifiée. Nos villes et nos campagnes regorgent d'une jeunesse oisive et sans avenir. Le mariage lui est interdit, parce qu'elle ne saurait prudemment s'établir ni ne pourrait élever une famille. D'où, facilement, la licence des moeurs, le malthusianisme, l'oubli graduel chez les nôtres du devoir social et l'atténuation, l'obnubilation même, de la conscience en ce qui concerne le foyer à fonder et les sacrifices nécessaires à y consentir. C'est la chair et le désordre qui viennent ainsi solliciter nos jeunes. Les aveux et les constatations en sont lamentables. Mettez avec cela, Messieurs, tous les moyens modernes de jouir, l'atmosphère de naturalisme qui nous envahit et nous enveloppe de plus en plus, et vous apercevrez à l'issue de la situation actuelle le paganisme incrédule et corrupteur. Nous sommie ici sur notre terrain. Nos âmes de pasteur s'émeuvent. Nous voyons en foule notre jeunesse s'en aller aux abîmes. C'est pourquoi, de toute notre force d'évêques s'adressant à des chrétiens, nous vous crions: Sauvez la religion de vos pères, sauvez les moeurs chrétiennes, sauvez chez nous la famille et la race qui ont conservé sur ces bords la foi à Jésus-Christ !"

"Avec vous, Messieurs, a dit encore le cardinal, nous descendrons d'un degré pour nous établir sur le terrain social. Le chômage est la plaie qui ronge nos paroisses superpeuplées. Des milliers de jeunes gens, je vous laisse d'en fixer le nombre exact, cherchent du travail pour vivre. Les villes étouffent de chômeurs qu'elles ne peuvent ingérer. Les paroisses rurales ne paraissent plus avoir de terres en disponibilité. Messieurs, la conclusion, elle est de tous: il faut en trouver . . . Voilà une conclusion de sociologie indiscutable. Nous, vos évêques, nous pouvons là-dessus prononcer un jugement de morale. C'est à savoir qu'il existe une grave obligation de conscience pour les chefs d'Etats et pour leurs subordonnés de collaborer dans le sens le plus efficace à la solution du problème vital qui se pose présentement. Arrière les considérations mesquines et les ambitions du pouvoir. C'est au niveau de la haute politique, au sens le plus noble du mot, que tous les hommes publics et tous les groupements sociaux, de quelque nuance ou de quelque parti qu'ils se réclament, doivent se hausser. Sinon, tous les inertes et tous les hésitants porteront devant Dieu une justiciable responsabilité, et, aux regards de l'histoire, ils seront stigmatisés du crime d'avoir perdu l'avenir."

J'aurais certes bien d'autres choses à dire, même si je ne voulais qu'analyser en son entier le seul discours du cardinal. Je noterais, par exemple, le souci délicat qu'il a manifesté de "procurer aux colons un état de vie qui leur permette de ne pas trop envier le reste de l'humanité". A plus forte raison devrais-je considérablement développer ma petite étude, si je voulais entrer dans le détail des idées et des opinions qui ont été discutées au congrès. J'y reviendrai peut-être.

Pour l'instant, je m'arrête à constater que le discours de Mgr le cardinal a produit une impression profonde, que les congressistes s'en sont constamment souvenu, qu'ils ont délibéré par suite avec le sérieux qui convenait. Tout au plus me permettrai-je de regretter que quelques-uns — dont l'un de mes confrères pourtant très méritant et de qui on était en droit d'attendre mieux — aient adopté, en parlant des gens des villes qu'ils jugeaient indésirables comme colons, un ton de persifflage et des expressions faubouriennes plus que déplacés. D'une façon générale, je le répète, le congrès s'est harmonieusement déroulé sur une note très digne et dans une belle tenue. On sentait que tous avaient conscience qu'il se vivait là, ainsi que le cardinal l'avait justement indiqué, une heure vraiment grave de l'histoire nationale.

L'abbe Elie-J. Auclair

UN JUDICIEUX LIVRE DE RECOMPENSE SCOLAIRE

Le "Déserteur, et autres récits de la terre" de C.-H. Grignon

Il y a quarante ans un médecin de la province, devenu agronome, avait le don d'attirer les foules et de les charmer de son éloquence hilare, quoiqu'il les entretînt d'un sujet parfois aussi aride qu'une terre au Lac-du-Cerf, tel que les soins à donner aux chevaux, aux vaches, aux moutons ou au sol. Parmi nos vieillards qui n'a entendu parler du Dr Wilfrid Grignon, ou qui ne l'a entendu parler ? Claude-Henri Grignon, l'auteur désormais célèbre du petit chef-d'oeuvre, "Un Homme et son péché", était son dernier-né.

Ce préambule généalogique éclairera la psychologie du nouvel ouvrage de Claude-Henri Grignon, "Le Déserteur et autres récits de la terre". L'atavisme (Ah, mon Dieu! il faudrait remonter aux ancêtres marseillais.) l'atavisme explique que cet écrivain exubérant et enthousiaste, est un poète et un orateur, ainsi qu'il l'admit dans une entrevue accordée à M. Berthelot Brunet ("Grignon fait de la terre", article paru dans l'"Ordre") qu'il aime le sol, qu'il adore le colon de chez nous, qu'il cherche à faire passer dans la langue française ses canadianismes savoureux, qu'il dédie ce livre à son père et au Curé Labelle et enfin qu'il préfère vivre dans son village natal plutôt qu'à la ville.

La magie et la sincérité de l'auteur vous transportent dans de jolis coins de campagne comme Sainte-Adèle et Ferme-Neuve. Cela sent bon les épinettes, les sapins et la terre qu'on laboure. Vous parcourez cette lecture sans fatigue, rafraîchis par la brise et le vert des Laurentides. Pour vous donner une illusion parfaite, il ne manque pas même de maringouins. Bref vous avez la sensation de villégiaturer en lisant. Mais si vous chômez à Montréal, ou si vous y détenez un emploi peu lucratif qui vous permettrait peut-être d'aller dans le Nord, mais non d'en revenir, c'est une autre histoire. Alors il vous donne des idées de déménagement, des idées saines de retour à la terre, que prêchent avec peut-être moins de bonheur les économistes et les gouvernements.

Ce livre à thèse vient donc à son heure.

Irréprochable de la première à la dernière ligne, il devrait être par excellence le livre de récompense des écoles primaires et autres institutions d'enseignement. Comme, autrefois, Virgile, il convaincra les adolescents que l'état du cultivateur est le plus noble, le plus beau, qu'il est privilégié, et qu'il ne faut pas qu'ils le délaissent, déboires sur déboires les attendant dans les villes.

"Le conte fait passer le précepte avec lui" — *La Fontaine.* . . . . . .

Parce que les contes sont vrais, comme il dit ailleurs dans son "Secret de Lindbergh", c'est sous la forme de contes attrayants que Grignon prêche l'évangile du retour à la terre.

Ce livre se recommande particulièrement à nos gouvernants et à nos maisons d'éducation.

Actuellement le livre de récompense souffre d'une mauvaise presse. Les grandes personnes le dédaignent. Les écoliers qui lui préfèrent des médailles en or de dix carats, semblent dire: "Nous en avons soupé de vos éditions de France".

Ainsi sombre d'elle-même la vogue ancienne des belles reliures importées, qui n'ont d'intéressant que la couverture. (1)

Mais si le "Déserteur" est introduit dans nos écoles, comme on le lui doit, les écrivains canadiens auront enfin leur revanche; enfants, institutrices et parents se les passeront.

G.-E. CHALLENGER

(De "L'Action Médicale")

(1) Tout en favorisant les livres canadiens qui ont de la valeur, il ne faut pas être si absolu dans la préférence qu'il convient de leur donner. Beaucoup de livres de récompense que nous importons de France sont bien écrits et instructifs. Sachons les choisir, sans négliger ceux de chez nous qui en valent la peine. Il y en a. — Note de l'*Avenir du Nord.*

— Des provinces canadiennes, la Nouvelle-Ecosse bat la marche sous le rapport du contrôle laitier. Près de six pour cent de ses vaches y sont soumises. La province de Québec vient ensuite avec près de trois pour cent, puis l'Ontario avec un chiffre inférieur à 1 pour cent. Avec un petit effort de la part des cultivateurs désireux de savoir où ils vont, s'ils opèrent à perte ou avec profit, la province de Québec ne tarderait pas à rivaliser avec la Nouvelle-Ecosse.

MELI-MELO

LA BANQUE DU CANADA ET LES CANADIENS-FRANÇAIS

Extrait du procès-verbal du Conseil Général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, séance du 25 septembre 1934:

Considérant que le Parlement vient d'établir une banque centrale au Canada,

Considérant que cette institution bancaire est fondée pour régler de crédit et la monnaie dans le meilleur intérêt de la vie économique et financière du Dominion.

Considérant que cette banque sera gérée par un Conseil d'administration composé d'un gouverneur, d'un sous-gouverneur et de sept administrateurs,

Considérant qu'il peut en outre exister un sous-gouverneur adjoint, mais qui ne fera pas partie du conseil d'administration,

Considérant que les Canadiens-français forment le tiers de la population totale du Canada,

Il est en conséquence décidé à l'unanimité par les directeurs de la *Société Saint-Jean-Baptiste de* Montréal, réunis en assemblée régulière ce 25 septembre 1934, de réclamer le poste de *sous-gouverneur* comme étant le seul poste qui puisse convenablement être offert à la population canadienne-française vu que les administrateurs de cette banque seront élus par les actionnaires et qu'il n'y a aucune garantie par la loi qu'un groupe minoritaire obtiendra une représentation parmi ces administrateurs, Adopté".

Le chef du secrétariat,
(Signé) Alphonse de la Rochelle

REDUCTION DU TAUX D'INTERET

Au 1er novembre prochain il n'y aura pas que les banques à charte qui réduiront l'intérêt sur leurs dépôts d'épargne mais aussi toutes les autres institutions qui reçoivent les dépôts du public. Dans l'Ontario toutes ces institutions seront sur le même pied au premier novembre. Dans Québec les différentes caisses d'économie réduiront l'intérêt au 1er décembre au lieu du 1er novembre. Les compagnies de fiducie qui payent des intérêts sur les dépôts réduiront leurs taux à 2½% le 2 janvier 1935.

Il va sans dire que le taux d'intérêt dans les banques n'a jamais été aussi bas que deux pour cent depuis qu'il y a des banques au Canada. Dans tous les pays du monde on remarque que le taux de l'intérêt est à la baisse. Cela devrait avoir un excellent effet sur la cote des obligations. Celles du gouvernement qui portent intérêt à 3½%, par exemple, devraient être plus populaires maintenant. Les obligations des corporations devraient aussi se ressentir de ce nouvel état de choses.

LA COLONISATION

—

Pour donner une idée aussi exacte que possible du nouveau plan de la colonisation conçu par le gouvernement de Québec, nous ne pouvons mieux faire que de reproduire le discours prononcé par l'honorable Irénée Vautrin, le 17 octobre courant, à l'occasion du congrès de colonisation tenu à Québec.

Nous en commençons donc la publication aujourd'hui.

* * *

Retournons à la terre ! Colonisons ! C'est le cri qui se fait entendre, présentement, d'un océan à l'autre.

La colonisation nous parait alors la question la plus importante aujourd'hui, la seule capitale parce que de renaissance nationale, d'où sortira le salut du peuple. Qu'on m'épargne la pénible tâche de vous tracer le tableau de désolation qu'offre le chômage dans notre ville. Des milliers d'êtres se trouvent dans la misère la plus complète. On peut voir dans nos campagnes un grand nombre de jeunes gens inoccupés et qui n'ont plus d'autre alternative que de retourner sur le sol.

Il est indéniable que les gouvernements se sont toujours occupés de colonisation. Il se peut que les modes employés n'étaient pas parfaits, mais les gouvernements agissaient avec les moyens mis à leur disposition.

Puis n'oublions jamais la poussée violente, quasi vertigineuse de l'industrie, les salaires fabuleux payés ou promis aux ouvriers. En fallait-il davantage pour déclencher immédiatement la désertion de nos campagnes ?

L'homme est insatiable ; ses passions le mènent et il se laisse guider par les mirages et par les rêves. C'est ainsi que nous avons vu des centaines de familles quitter l'atmosphère paisible des champs pour aller respirer l'air souvent corrompu des manufactures. Ces familles réclament aujourd'hui les secours de l'Etat. Les gouvernements, je vous le demande, pouvaient-ils à l'époque les arracher de force aux villes tentaculaires ? Il appartient aux moralistes de répondre.

Mais la dure leçon ne devait pas se faire attendre. L'industrie, sous le choc de la crise économique, s'affaiblit considérablement ; les salaires n'étaient plus aussi élevés. Les frontières américaines, par où trop de sang canadien avait passé, se sont fermées à leur tour, car nos voisins souffrent du chômage autant que nous, et peut-être d'une façon plus alarmante encore.

Nos jeunes gens, que les provinces de l'Ouest attiraient, durent renoncer à s'établir dans ces plaines inépuisables, l'Ouest n'ayant plus de terres à disposer et le blé ayant subi une baisse très forte due à un excès de production.

Au début, la crise ne paraissait que passagère et le peuple se reprit à espérer. Même les économistes ne soupçonnaient pas la gravité du mal. Les gouvernements ont tenté d'y rémédier en venant au secours des nécessiteux. Les plus optimistes se trompaient. La crise s'aggravait toujours ; le nombre des jeunes gens inoccupés augmentait dans les campagnes ; les chômeurs se multipliaient dans les villes.

Le peuple, alors, se rendit compte de son erreur. La leçon est terrible, il faut bien l'avouer, mais elle sera certainement salutaire. La misère est grande, mais nous espérons qu'elle nous ouvrira les yeux, qu'elle nous ramènera vers une plus douce philosophie de la vie et vers des principes meilleurs d'éducation.

Retournons à la terre ! L'appel se fait plus pressant que jamais et c'est presque tout un peuple qui demande à reprendre les mancherons de la charrue qu'il n'aurait jamais dû abandonner. Cet appel, nous l'avons entendu et c'est ce qui a incité le gouvernement à se lancer dans une entreprise qui est peut-être sans exemple dans l'histoire de ce pays et qui devra donner des résultats pratiques et tangibles. Nous l'espérons ; nous le voulons.

Le 8 août 1934, l'honorable premier-ministre disait :

"La colonisation est certes l'oeuvre essentielle à notre prospérité "nationale.

"Nous avons décidé, à la prochaine session provinciale, de demander à la Législature de voter un "emprunt d'au moins $10,000,000. "tout entier destiné à la colonisation. Nous voulons grouper nos "colons, faire des échanges de terrain avec les compagnies forestières afin d'ouvrir aux fils du sol "des régions qui leur étaient fermées, puis leur donner de plus "grande facilités d'établissement. A "cet effet nous convoquerons cet "automne, à Québec, un grand congrès de colonisation auquel nous "inviterons nos évêques, nos missionnaires-colonisateurs et les apôtres du mouvement pour les consulter et recevoir leur avis sur la "manière la plus utile de donner de "l'ampleur à cette politique et d'obtenir les meilleurs résultats.

"Mais à la colonisation sur des "terres nouvelles se rattachent intimement le retour à la terre et l'établissement des fils de cultivateurs dans les vieilles paroisses.

"Ceux-ci devront avoir leur large "part des $10,000,000.00. Il y a "beaucoup de terres libres dans la "province ; nous voulons y placer "les jeunes gens des vieilles paroisses "ses que ces terres pourront faire "vivre."

C'étaient là les paroles pleines de sens du Premier-ministre.

La somme à dépenser et l'importance de notre entreprise ont provoqué la réunion de ce congrès au cours duquel on étudiera toutes les questions concernant l'installation des colons sur des terres nouvelles aussi bien que la réoccupation des terres libres, susceptibles de former de nouveaux établissements agricoles dans les centres organisés.

Depuis le 25 juillet dernier, alors que j'étais nommé Ministre de la Colonisation, j'ai visité à peu près toutes les régions, surtout celles où l'on avait récemment établi des colons. Accompagné de quelques officiers supérieurs de mon ministère, j'ai étudié sur place toutes les questions et j'en suis venu à de certaines conclusions que je crois devoir vous exposer. Afin que les délibérations de ce congrès soient utiles et que les résolutions adoptées tendent à raffermir les intérêts de la colonisation en général et du retour à la terre en particulier, je juge nécessaire de rendre publiques ces conclusions et de déclarer immédiatement aux congressistes, qui ont bien voulu répondre à notre appel, ce que nous sommes prêts à faire pour le maintien des cultivateurs sur le sol, pour le retour à la terre proprement dit et pour la colonisation, quitte à modifier ces conclusions, si les suggestions que l'on nous fera sont praticables.

Vous me permettrez donc de vous exposer ce que je crois devoir appeler un "plan provincial de colonisation" adapté aux besoins actuels, et un "plan provincial pour la création de nouveaux établissements agricoles sur des terres inoccupées", lesquels plans constituent en même temps un mode pratique du retour à la terre et de l'attachement au sol.

Les sujets qui seront traités au cours des séances du congrès sont les suivants :

1° — Les besoins des colons actuellement établis ;

2° — Modifications possibles dans l'administration du plan fédéral dit plan Gordon ;

3° — Nouveau plan provincial de colonisation (colons par groupes et colons non groupés) ;

4° — Nouveau plan provincial pour la création de nouveaux établissements agricoles sur les terres libres dans les centres organisés ;

5° — Diverses questions dont l'étude pourra simplifier l'exécution de ces divers plans d'établissement afin d'en arriver à des résultats plus efficaces.

(À suivre)

● LES PAPIERS À CIGARETTES DONT LA VENTE EST LA PLUS RAPIDE AU CANADA

PAPIERS À CIGARETTES VOGUE D'UN BLANC PUR LIVRET ORDINAIRE OU AUTOMATIQUE SEULEMENT 5¢

SAINTE-THERESE

—

— Le banquet du club de baseball Sainte-Thérèse a eu lieu samedi soir, à l'Hôtel Cloutier, sous la présidence de M. Donat Charron, échevin, et a remporté un vif succès. C'est ainsi que les joueurs et leurs amis ont tenu à terminer une saison bien remplie en victoires.

— Un grand nombre de térésiens ont assisté hier soir à un euchre tenu à Sainte-Anne des Plaines et dont les profits sont destinés à la chapelle des Soeurs de Sainte-Anne. Mme J.-E. Courchesne, de Sainte-Thérèse, était une des organisatrices de ce mouvement.

— Un grand nombre de térésiens dont MM. L.-H. Hébert, J.-J. Laberge, Amaury Pilon, Ferdinand Roux, J.-A. Laurin, C. Greer, ont assisté au parti d'huitres organisé par les officiers de la Circulation provinciale et qui a eu lieu samedi soir au Marché Atwater, à Montréal.

— Plusieurs accidents ont marqué la fin de semaine, sur les routes provinciales dans les limites de notre paroisse. Toutefois ces divers accidents d'automobiles ont été plus ou moins graves et il n'y a pas à déplorer ni des pertes de vie ni des blessures graves. L'accident de Saint-Janvier a causé beaucoup plus d'émoi.

— Du train dont vont les choses, il est à craindre que les routes d'hiver ne soient pas entretenues entre Sainte-Thérèse et Saint-Jérôme, les organisateurs Jérômiens semblant indifférents au projet. Toutefois on nous assure que notre ville sera reliée à la Métropole comme par les années passées par une route d'hiver entretenue.

— Les exercices des Quarante-Heures sont commencés d'hier en notre paroisse et se termineront demain.

— Cette semaine ont eu lieu les funérailles de Madame Bruno Dion, et nous offrons à la famille nos plus vives sympathies.

— La Chambre de Commerce tiendra une assemblée générale de ses membres, mardi soir prochain. Plusieurs questions y seront discutées, notamment celle de l'organisation d'une série de conférences publiques sur le commerce.

— Le Jeunesse Libérale tiendra une grande réunion de ses membres au début de novembre, au théâtre Georges. La date en sera fixée incessamment, et le groupement verra à l'organisation d'une soirée dont les recettes seront destinées à l'érection d'un arbre de Noël et à l'oeuvre des paniers de Noël pour les familles pauvres.

— Une dernière nouvelle sportive. MM. Raoul Lecavalier et Gérard Quidoz prendraient les initiatives des sports d'hiver en notre ville, et leur travail d'organisation commencerait dès la semaine prochaine. Nos félicitations et bons succès !

INDIGESTION ?

Essayez alors

Kruschen sans frais

Si vous souffrez de manque d'appétit, de mauvaise digestion, d'acidité d'estomac ou de lourdeur après les repas, il n'y a rien pour soulager comme Kruschen. La petite dose quotidienne de Kruschen stimule le débit des sucs gastriques qui aident la digestion et assure l'élimination complète, régulière et infaillible de tous les déchets alimentaires.

Si vous souffrez, vous devez être le premier à essayer les Sels Kruschen sans rien débourser. Demandez à votre pharmacien un Gros Paquet Kruschen. Il contient la bouteille régulière, plus une bouteille d'ESSAI GRATUITE. Utilisez d'abord la bouteille d'essai. Puis, si vous n'êtes pas convaincu que Kruschen fera tout le bien qu'on prétend, retournez le paquet régulier non ouvert à votre pharmacien qui vous le rachètera à sa pleine valeur. Mais décidez-vous tout de suite avant que les bouteilles d'essai gratuites soient épuisées. Votre pharmacien n'en a qu'un nombre limité.

Les "3 éléments vitaux" (CALCIUM-PHOSPHORE-FER) donnent de l'énergie

Vous sentez un regain d'énergie dans votre organisme tout entier quelques jours après avoir commencé à prendre le Sirop Fellows'. C'est parce que le Fellows' contient les "3 éléments vitaux", qui fortifient en activant la circulation, en aidant à enrichir le sang et en revivifiant le système nerveux. Essayez vous-même le Sirop Fellows' durant un mois ou deux, et vous éprouverez une nouvelle sensation d'entrain et d'énergie. F-25G

"SIROP" FELLOWS' UN COMPOSE D'HYPOPHOSPHITES de réputation mondiale

FERME-NEUVE

—

— De passage à Montréal dernièrement : M. Lucien Ethier, Mmes Isaie Godmer, Nathalie Blanchard, Alfred Bissonnette, Mlles Annette Lafontaine, Cécile Godmer et Aline Gibeault.

— MM. J.-H. Charbonneau et J.-E. Poirier sont revenus d'un voyage à Mégantic.

— M. Pierre-Maurice Plouffe, de Lac-des-Ecorces, a passé une semaine chez son oncle, M. Joseph Lafontaine.

— M. Adrien Neveu, de Saint-Césaire, est venu chez son frère, le docteur Albert Neveu.

— M. et Mme René Vanier, de Sainte-Anne du Lac, étaient chez Mme Antoine Saint-Louis, dimanche dernier.

— Mme Josaphat Cloutier, de Mont-Laurier, a passé quelques jours chez M. Athanase Poirier.

— M. et Mme Léon Grenier, de Mont-Laurier, étaient chez Mme Jean Lachance, dimanche dernier.

— Mlle Régina Brisebois, de Mont-Laurier, était l'invitée de Mlle Marguerite Courtemanche, ces jours derniers.

— M. Paul Charbonneau est revenu d'un voyage à Rouyn.

— M. et Mme René Piché font part à leurs parents et amis de la naissance de leur fille baptisée sous les noms de Raymonde, Monique.

APOLL'O LIMONADE PURGATIVE
Une purgation avec Apollo est agréable et suivie d'un bien-être incomparable. Apollo lave le foie et les intestins.
1 ● En vente partout - 25c

L'ANNONCIATION

—

— Mme Daniel Gingras, de Gatineau Mills, était de passage parmi nous, ces jours derniers.

— Mlle Lucienne Lefebvre est dans sa famille pour quelques jours.

— Mme Adolphe Charbonneau, de Masson, est en promenade chez Mme O. Giroux.

— M. et Mme Sylvio Fleurant, Mlle Almonza Dumoulin et M. Robert Dion sont allés à Montréal.

— M. et Mme Côme Robidoux, Mmes Constant et Georges Péclet sont allés à Montréal quelques jours.

— Mme Raoul Morrell est pour une quinzaine chez sa mère, Mme Osias Chalifoux.

— Mlle Adrienne Valade est de retour d'un voyage à Montréal et à Trois-Rivières.

— Mme Joseph Delisle a passé deux semaines chez des parents à Trois-Rivières.

— Mlle Cécile Desjardins est revenu chez sa mère après un séjour à l'hôpital. Nous lui souhaitons un prompt retour à la santé.

— Mlle Charlotte Taillon, Mme Carrier, Mme Landry, Mlles Côté, Mme Lauzon, Mme N. Desjardins, Mlle B. Taillon, Mme Racicot, Conrad Robidoux, sont allés à Montréal samedi dernier.

LES BONNES RECETTES

—

Faisons de la bonne cuisine elle ne coûte pas plus cher que la mauvaise.

Potage aux tomates. — Prenez de belles tomates bien mûres que vous faites dorer dans du beurre avec sel, poivre, thym, laurier, muscade et un oignon coupé menu.

Réduisez en purée et passez au tamis.

Liez avec un peu de farine.

D'autre part, faites cuire dans de l'eau bouillante du riz, selon la proportion d'une cuillerée par convive. Ajoutez-y la purée de tomates. Mélangez en tournant avec la cuiller de bois. Laissez cuire à feu doux.

Au moment de servir, délayez dans le potage un morceau de beurre. Saupoudrez de persil finement coupé.

Puis étalez sur chaque assiette où la soupe sera versée, des croûtons sautés dans du beurre et recouverts d'une couche de béchamel au fromage, dorée dans le four.

Blanquette de lapin (pour 6 personnes). — Coupez en morceaux un lapin, mettez-les dans une casserole avec du beurre fondu ; placez 6 petits oignons que vous avez fait revenir, assaisonnez, ajoutez 6 onces de jambon crû coupé en petits carrés ; cinq minutes après, saupoudrez avec 3 cuillérées à soupe de farine, mouillez le lapin jusqu'à ce qu'il soit couvert, avec un fond blanc ou bouillon ainsi que du vin blanc, tournez le liquide jusqu'à ébullition, additionnez avec un bouquet garni, quelques épices, enfin une quinzaine de champignons frais.

Faites cuire vivement pendant sept à huit minutes, afin de faire réduire d'un ⅓, retirez aussitôt la casserole que vous placez sur le côté du poêle.

Au moment de servir, dégraissez la sauce, liez-le ensuite avec 2 jaunes d'oeufs délayés, finissez le ragoût avec un jus de citron, une pincée de poivre, une pincée de persil haché et dressez ensuite sur une plat chaud en supprimant le bouquet garni.

On peut très bien ajouter une pointe d'ail écrasé.

Pommes de terre au macaroni. — Dressez dans le fond d'un plat creux préalablement beurré une couche de pommes de terre bouillies coupées en fines rondelles. Saupoudrez de parmesan râpé.

Prenez du macaroni, que vous aurez déjà fait cuire dans l'eau bouillante et salée. Posez-le sur vos pommes de terre. Saupoudrez de parmesan et replacez sur le tout un couche de pommes de terre.

Couvrez d'une sauce tomate épaisse et parsemez de quelques morceaux de beurre. Salez, poivrez, mettez au four, puis servez chaud.

Crème brûlée (pour 10 personnes). — Prenez une pinte de lait que vous faites bouillir avec 10 onces de sucre et un peu d'essence de vanille.

Dans une autre poêle, mettez une tasse de sucre, que vous passez au feu en déplaçant le sucre constamment, à l'aide d'une spatule de bois jusqu'à ce qu'il *devienne bien brun*, sans mottons.

Versez votre sucre brun dans votre lait bouilli en ayant soin de brasser avec un fouet.

Prenez 3 cuillerées à soupe de corn-starch, que vous délayez dans de l'eau avec 3 oeufs entiers bien battus, liez votre crème, versez le tout dans un plat ou dans un bol et faites **refroidir.**

Quand l'appareil est bien froid, ajoutez une chopine de crème fouettée, bien mélangée et dressez votre crème dans des coupes.

Décorez votre crème brûlée avec un peu de crème fouettée.

Servez des petits biscuits secs à part.

"JE MANGE TOUS LES ALIMENTS, ET PLUS DE CONSTIPATION"

Mr. Durigan est soulagé par le Son ALL-BRAN Kellogg.

Voici sa lettre enthousiaste :

"J'ai 70 ans, et, durant 40 ans de ma vie, il ne s'est pas passé une semaine sans que j'aie dû prendre une pilule ou autre cathartique.

"Tout ce que j'ai essayé ne m'a donné qu'un soulagement temporaire. Au printemps dernier, ma fille, infirmière dans un hôpital, m'apporta du Son ALL-BRAN Kellogg. En moins d'une semaine je constatai que c'était l'article tant désiré, et je continuai d'en prendre. Depuis je n'ai plus fait usage de laxatifs. Je mange de la viande autant et quand il me plaît, ainsi que tous les autres aliments, et pas de constipation." —Mr. L. M. Durigan, 6811 Buffalo ave., Jacksonville, Florida.

Les épreuves du laboratoire ont établi que le Son ALL-BRAN Kellogg fournit les "matières inassimilables" qui stimulent les intestins et les vitamines B qui tonifient leurs muscles, en plus du fer pour le sang.

Les "matières inassimilables" du Son ALL-BRAN agissent comme celles de la laitue. Dans l'organisme, elles forment une masse molle qui dégage doucement les déchets de l'intestin.

Combien c'est plus sûr que les remèdes brevetés. Deux cuillerées à soupe, par jour, suffisent ordinairement, ou, à chaque repas, dans les cas obstinés. Si ce traitement n'agit pas, consultez votre médecin.

Vendu en paquet rouge et vert. Toutes épiceries. Fabriqué par Kellogg, à London.

AU TOMBEAU DE FEU HONORE MERCIER

—

Nous tenons à informer nos lecteurs que la démonstration patriotique annoncée il y a quelques temps déjà, sous forme de pélérinage au tombeau de feu Honoré Mercier, décédé le trente octobre 1894, aura lieu le 4 novembre, au cimetière de la Côte-des-Neiges, à Montréal.

Le comité d'organisation vient de recevoir de chacune des deux compagnies de chemins de fer du C.N.R. et du C.P.R. une lettre confirmant les taux réduits consentis, soit un sou du mille ou $3.25, de Québec à Montréal et retour, valable pour tous les trains du samedi 3 novembre — au départ — et pour tous les trains du dimanche soir et du lundi 5 novembre — au retour.

Un grand nombre de fidèles amis de feu Honoré Mercier et de sa famille feront aussi le voyage en automobiles.

Le comité d'organisation, sous la direction de son président l'honorable juge P.-A. Choquette, et de ses deux vice-présidents, les honorables C.-F. Delâge et Hector Laferté, est à mettre la dernière main à l'élaboration du programme de cette démonstration particulière qui n'aura aucun caractère politique. Cette démonstration comprendra la célébration d'une messe spéciale au Gésu, avec sermon de circonstance parle R. P. d'Orsonnens puis visite immédiatement après la messe au cimetière de la Côte-des-Neiges où un discours non-politique retraçant la vie si utile de l'illustre défunt sera prononcé par l'un des plus grands orateurs de notre race.

Le comité d'organisation demande à tous les amis de feu l'honorable Honoré Mercier et de sa famille, ainsi qu'à nos associations patriotiques et nationales d'envoyer des fleurs pour être, par les soins de la délégation locale, déposées sur la tombe du grand patriote.

Au sujet des tarifs de chemins de fer, on est prié de remarquer que la réduction consentie cette semaine par les deux compagnies ferroviaires s'applique aussi *proportionnellement* à toutes les gares de la rive-sud et de la rive-nord, que ce soit Trois-Rivières, Beauceville, St-Hyacinthe, Sherbrooke, Drummondville, Arthabaska, Joliette, ou autres villes.

"LES ANNALES"

Les *Annales* paraissent sous une forme nouvelle. Format beaucoup plus maniable. Présentation extrêmement séduisante. Et collaboration éclatante, comme toujours. Au sommaire dece numéro, un passionnant article sur la préparation de la guerre chimique : *Si Hitler attaquait ;* le début du roman inédit de Georges Simenon : *Les Pitard,* roman maritime ; une étude extrêmement attachante de lord Derwent sur Rossini et sa vie à Paris ; une enquête de Paul Allard : Gaston Doumergue devra-t-il se faire plébisciter ? Et une magnifique page d'YYvonne Sarcey, sur la Famille. Le numéro, abondamment illustré ; en vente partout : 2 francs.

Pour empêcher une casserole d'aluminium de noircir, il faut y faire cuire des pommes ou des compotes de fruits ou n'importe quel mets acidulé. C'est l'eau et surtout les bases qui noircissent l'aluminium, il faut donc se garder d'y mettre de la lessive ou des cristaux de soude. Des bassines d'aluminium qui servent toujours aux confitures restent aussi blanches que les neuves et quand une casserole a été noircie par l'eau, après quelques compotes elle reprend son éclat.

REDUCTION DES TAUX D'ELECTRICITE

—

A TROIS-RIVIERES

La Shawinigan Water and Power Co. a décidé d'accorder une réduction de taux plus considérable que celle à laquelle elle est tenue, en vertu de l'entente intervenue, en septembre dernier, entre elle et le conseil municipal de Trois-Rivières.

La franchise qui la régit n'expire qu'en 1936, mais la compagnie décida quand même de soumettre une autre proposition à la cité, par laquelle elle consentait une diminution sur le prix que paie cette dernière pour la consommation électrique de ses divers services. En même temps, elle s'engageait à accorder pareillement une réduction aux consommateurs de la ville, dès que cette dernière consentira à accepter la première entente.

Le nouveau tarif domestique, celui qui intéresse la majorité de la population, tombera de 3½ centins à 2¼centins par KWH, après 30 KWH. D'après la convention de septembre, la diminution ne serait appliquée qu'à partir de 60 KWH.

Pour le tarif commercial, la charge mensuelle de 55 centins par KVA de la demande maximum est réduite à 33 centins.

Le tarif actuel, que la Shawinigan pouvait garder jusqu'en 1936, était de 6 centins par KWH, avec 16⅔ p.c. d'escompte, et minimum de 75 centins.

L'échelle que le conseil a acceptée comprendra 33 centins de charge fixe, puis 3½ centins par KWH pour les 30 premiers KWH, 2¼ centins par KWH pour les 170 autres et 1½ centin pour la balance, avec escompte de 10 p.c. Le minimum reste le même.

Toutes les factures reçues pour la lecture des compteurs à partir du 10 novembre seront calculées d'après ces taux.

LOI DE LA PROTECTION DES EAUX NAVIGABLES S. R. C., CHAPITRE 140.

—

La Compagnie "Shawinigan Water & Power Company" donne par les présentes avis qu'elle a, en conformité avec la loi ci-dessus, déposé chez le Ministre des Travaux Publics, à Ottawa, et au bureau du Régistraire des Titres pour les comtés de Laval et Deux-Montagnes, une description du site et des plans d'une ligne de transmission à être érigée au-dessus de la Rivière Mille-Iles, (Rivière Jésus) dans les paroisses de Sainte-Rose et de Saint-Eustache, situées dans les comtés respectifs de Laval et Deux-Montagnes, et prenez avis qu'après l'expiration d'un mois de la date de la première publication de cet avis, la Compagnie Shawinigan Water & Power Company, s'adressera, en vertu de la loi plus haut citée, au Ministre des Travaux Publics, à son bureau, en la cité d'Ottawa, pour obtenir l'approbation des dits site et plans et la permission de construire la dite ligne de transmission.

Daté à Trois-Rivières, ce 30ème jour de septembre, 1934.

Bigué, Gouin, Girard & Provencher,
Procureurs de la Shawinigan Water & Power Co.
4-5-10

Chirurgien - Dentiste

DR F. JUTRAS

SPECIALISTE

1817, boulevard Rosemont Montréal

St-Jovite Village, à la Pharmacie du Dr Grignon

TELEPHONE No 9

Pour la dernière fois, cette année, samedi soir, 27 octobre, et dimanche, 28 octobre, toute la journée.

Spécialité : DENTIERS et DENTS INCASSABLES
EXTRACTION ET INJECTION GARANTIES
SANS DOULEUR, par No-No-Caïn

OUVRAGE MODERNE GARANTI POUR 5 ANS

Gaz, Ether, Chloroforme. — Ne payez pas si ça fait mal !

La garde-malade et le docteur assistent.

St. Agathe Lumber and Construction Co.
Limited

Pour votre maison

Nos planchers de bois dur "Laurentien"

sont sans égaux

Menuiserie générale

Bois et Matériaux de construction

Planches murales Donnacona et Ten-Test

Sainte-Agathe des Monts - P. Q.

PHARMACIE

OSCAR LANDRY

La mieux assortie du district

339, ST-GEORGES Voisin du Marché ST-JEROME

Agence des Produits Rexall

Agence Kodak

Chocolats Laura Secord
reçus frais deux fois par semaine

Bandes herniaires

Nous prenons les commandes pour fleurs naturelles

Service de messagers de 8 a.m. à 10 p.m.

WILFRID PRUD'HOMME
Pharmacien, Gérant

Téléphone 461 Téléphone 490

REPORTAGE

DANS LE MONDE INTERLOPE

—

PREMIERE PARTIE

Je n'ai jamais eu beaucoup d'aventures pendant ma vie. Une antipathie naturelle et peut-être plus la crainte de la police m'ont toujours détourné d'une visite aux endroits louches et aux tripots de jeux. Toutefois, à certains moments, j'aurais désiré connaître par moi-même, et par simple curiosité, les dessous de la vie normale, affronter l'envers de l'existence honnête et calme, et courir pour une nuit les dangers et les risques du monde interlope. C'est bien sincèrement que je le dis, il me semblait alors que je saisirais volontiers l'occasion qui me serait offerte de descendre pour une fois simplement et par expérience seulement, dans une de ces maisons de jeu du quartier chinois où chaque nuit le jeu, le vice et la drogue deviennent les rois du cerveau, du coeur et du corps d'une foule d'abrutis.

C'est un fait qu'on ne peut nier: le jeu prend de jour en jour des allures effrénées, et cela en dépit de la crise. Ceux que la passion a pris ne se possèdent plus: ils appartiennent au jeu. La passion du jeu pousse au vol: c'est un autre fait. Malgré la surveillance radicale et active de la police, certains tripots solidement organisés échappent à la justice. Des descentes se font pratiquement tous les jours: les maisons de jeu cessent d'exister aujourd'hui pour revivre ailleurs dès le lendemain.

Encore s'il n'y avait que le jeu ! Un homme joue. Il commet une infraction à la loi qui défend le jeu. Il risque d'être pris. Il commet peut-être un crime devant sa conscience, surtout si sa passion prive de pain et de vêtements sa femme et ses enfants. Mais il y a pire. Le jeu si dégradant soit-il n'est qu'une porte ouverte à d'autres passions plus basses exploitées largement par les tenanciers des tripots à cause des bénéfices qui en découlent. Dans ces tripots on sert de la boisson plus souvent qu'autrement frelatée dont l'effet est rapide, presque mortel. On y vend des drogues. On en distribue même gratuitement pour se faire de ceux qui ont la faiblesse d'y goûter des clients tout d'abord fréquents, puis hebdomadaires, finalement quotidiens. Voilà une des raisons pour lesquelles les tripots débordent: la drogue maudite est devenue une nécessité pour ces malheureux qui se la procurent à des prix dérisoires. Dans ces endroits, on fait aussi le commerce des femmes. Alors le jeu commande la boisson, la boisson excite les sens, et il n'est pas rare que pour une perte d'argent ou que pour une femme, quand les cerveau sont obscurcis par l'alcool ou brûlés par les drogues, la réunion ne se termine par une bataille qui conduit au petit jour un cadavre à la morgue et plus tard un homme à l'échafaud. C'est le jeu qui fait, en plus d'un cadavre, une veuve et peut-être des orphelins. C'est le jeu qui conduira cet homme à la potence. Il n'était peut-être pas mauvais. Il a eu un moment de faiblesse, d'oubli. Il ne s'explique pas son crime. Le jeu a fait sa perte, son déshonneur; s'il n'a plus d'honneur et qu'il s'en moque, le déshonneur sera pour les siens.

Le tenancier n'a pas de coeur et ces faits ne l'émeuvent point. Rien ne le rebute dans son diabolique commerce. Il tient à la fortune. Tous les moyens sont bons même les plus bas. C'est ordinairement dans les quartiers chinois que le jeu se pratique, et sur une haute échelle, croyez-le.

Ici il faut s'entendre. Il y a les salles de jeu chics, fréquentées par une classe exclusive. Tout s'y passe presque dans l'ordre. C'est-à-dire que l'on n'y rencontre pas la dégradation et l'avilissement propres aux salles de jeu de bas étage. Le vice y est pourtant le même, mais il se commet dans un décor qui semble le rendre moins odieux. Il en coûte beaucoup d'argent pour y avoir accès. Et comme l'argent du petit est pour un tenancier de valeur égale à celui du riche, les tripots des quartiers cosmopolites se prêtent bien à l'abrutissement. Ils sont fréquentés par la lie de la société humaine; on y rencontre des mendiants, des voyous, des voleurs, et parfois aussi quelques figures qui semblent bonnes, mais on éprouve tout de suite leur découragement dans la vie et leur illusion du bonheur dans le vice.

Passez dans le quartier chinois en plein jour. Regardez les rues étroites. Regardez les figures: elles sont étranges. Les démarches sont alourdies. On constate que leur système nerveux est ébranlé. Ils vont comme des somnambules, les yeux rivés sur le sol, abrutis, courbés. Il vous passe de mauvais frissons rien qu'à les regarder à la devanture de leurs demeures. Leurs maisons bien closes, aux persiennes fermées, semblent abriter et cacher aux yeux des passants les vices qu'on leur connait. Personne n'ignore leur amour du jeu, leur passion pour l'opium qui devient pour eux une nécessité. Ils se cachent pour le fumer, ils négligent leur commerce et leurs affaires et lui sacrifient jusqu'à leur dernier sou. S'ils en vendent, c'est pour faire les bénéfices voulus pour se'n procurer davantage. Pour cacher leur honteux commerce, ils ont des cafés chics où un étranger non averti ne soupçonnera rien de louche. Si vous observez, vous remarquerez un va-et-vient qui vous semblera étrange. Ne cherchez pas: c'est la drogue qui se promène.

Les tripots qui servent au jeu ou à la vente des drogues sont savamment organisés. N'y entre pas qui veut. Il faut des mots de passe. Les endroits sont solidement gardés. Il y a des sentinelles dont le devoir est de surveiller la police. A la moindre alerte, les clients s'enfuient par des sorties secrètes. Une visite est une aventure à risquer. Je vous la conseille si vous avez des nerfs et un peu d'audace. Mais je vous assure que vous ne serez curieux qu'une fois dans votre vie.

J'ai eu cette expérience. Je suis descendu dans une de ces maisons de jeu du quartier chinois. L'occasion m'en a été fournie par un journaliste que je nommerai Jules, journaliste très au courant de tous les trucs du métier. Jules connait toutes ces maisons pour les avoir visitées. Il n'aime pourtant pas le jeu: ça j'en réponds; il n'aime pas l'opium et les drogues: je suis convaincu qu'il n'en use pas; je suis positif qu'il n'aime pas la compagnie des femmes sur le front desquelles le vice a écrit son nom: il a trop de goût pour cela. Il ne déteste pas ces visites au monde interlope pour cette unique raison que "cela le distrait et lui fait mieux apprécier la véritable vie, celle qui est faite de calme et de paix". Si vous voulez établir vous-mêmes une comparaison entre les deux genres de vie, vous rendre compte de celle qui est la meilleure et de celle qui vous est préférable de vivre, tentez l'expérience. Ce sera une leçon prise à une réalité.

N'allez pas dans les clubs chics: vous pourriez peut-être avoir une illusion favorable sur le bonheur. Mais allez dans ceux-là qui sont à vingt-cinq pieds sous terre et qui semblent faits exprès pour servir de tombeaux à ceux qui habituellement y descendent.

Jules n'a qu'une passion: les combats de coqs. Il n'en manque pas un seul, qu'ils aient lieu à Pont-Viau ou dans les Cantons de l'Est. C'est au cours de ces réunions défendues par la loi qu'il a appris de quelle façon on entrait dans les salles secrètes des chinois et connu les mots de passe qui font ouvrir les portes. Et, chose étonnante, dans une trentaine d'excursions nocturnes en trente endroits différents, il ne lui est jamais survenu le moindre incident désagréable. Il est vrai qu'il ne suffit que d'une fois !

— Mon vieux, me disait-il, je te conduis dans le quartier chinois. Dans une salle de jeu, peut-être la plus fréquentée de tout Montréal, mais la plus malfamée aussi ! Suis-moi et pas un mot ! Tu en sortiras dégoûté. Il faudra se surveiller surtout quand nous en sortirons. Il est onze heures. A minuit, nous reviendrons. Un mauvais coup est toujours à craindre après minuit. Le diable prend toujours sur le matin. Et il faut surveiller les "dopés": ils écument parfois et font des scènes terribles. Ils peuvent lancer tout ce qui leur tombe sur la main. Dans la maison, mêle-toi de tes affaires. Si la bataille prend, n'interviens pas: tu verras comment on traite ceux-là qui cherchent querelle. Des coups de crosse de revolver sur la tête et on les lance dans la ruelle ! Surveille-toi constamment mais n'en laisse rien paraitre...

— Et la police ?

— Une descente est toujours à redouter. C'est moins dangereux un début de semaine. Il y a des sorties secrètes. Même si on te le demande, ne joue pas. Prends un coup, mais choisis le cocktail. Ne touche pas aux boissons fortes: elles sont dangereuses. Bref, suis-moi, fais comme moi,et surtout ne montre pas que tu es scandalisé ou que tu as peur. Il nous faut revenir vivants de là...

Et il s'éclata de rire. J'avoue que j'avais certaines craintes, mais le calme absolu de l'ami Jules me rassurait. Je regrettais presque d'avoir accepté cette invitation, je devrais dire de l'avoir provoquée. Je me trouvais mal rien qu'à penser que dans quelques minutes je me trouverais dans une maison inconnue, au milieu d'inconnus de toutes races, sans défense, exposé à recevoir un mauvais coup, à voir surgir la police, et je me voyais déjà dans le "panier à salade" filant vers la prison, ou dans une ambulance roulant vers l'hôpital. Et je pensais aux miens. C'est alors que le petit "home", notre petit "chez-nous" nous parait invitant. Mais je me raisonnai, je m'enhardis à cette pensée que je tentais une expérience unique dans ma vie. Jules achevait de griller une cigarette: c'est alors qu'il me dit:

— Regarde les enseignes chinoises. Regarde les maisons. La plupart abritent le jeu. Regarde les cafés. Il y en a de chics dans l'autre coin. Pas ici. Pour atteindre les chics, il faut monter. Nous autres, nous descendons. Tiens, nous voici.

Nous nous trouvions à la devanture d'un restaurant où nous entrâmes. Quelques clients y lunchaient tout en causant. Ils avaient tous des figures très peu rassurantes. Jules commanda de la crème à la glace et insista pour que nous fussions servis dans le petit salon adjacent. Un Chinois nous y précéda et tira sur nous un rideau de velours qui glissa en râlant sur une tige de fer.

Jules se lève subitement, se dirige vers le mur, frappe quelques coups, les uns doucement, les autres fortement. J'eus là ma première surprise: un guichet s'ouvre dans le mur et laisse surgir la face écrasée et jaunie d'un fils du Céleste Empire. Echanges de signes, puis de paroles que je ne saisis pas.

Le guichet se referme. Une porte s'ouvre comme par magie dans le mur, dans ce même mur où j'aurais juré tantôt qu'il n'y avait ni guichet ni porte. La porte se referme sur nous. Nous voilà dans une petite chambre qui ne comporte qu'une table comme mobilier. C'est le poste du guichetier. Ce dernier lance une parole et un Chinois nous arrive en trottinant.

C'est ici que l'aventure commence pour de bon. Vous n'êtes pas, croyez-m'en, sans éprouver un certain frisson désagréable. Vous avez l'impression d'être tombé dans un guet-apens: le local est faiblement éclairé, ce qui le rend mystérieux. Et puis, vous éprouvez la sensation crue de l'inconnu que vous allez affronter, par ce corridor qui s'allonge devant vous et dont l'entrée semble la gueule d'un four qui tantôt vous engloutira...

CELIBER

(À suivre)

LES ENFANTS EN DESSOUS DU POIDS NORMAL REQUIÈRENT

FATHER JOHN'S MEDICINE

ALIMENT PUR

POUR MOINS DE 1¢ dans un Gâteau

IL vous en prend *pour moins de 1¢* de Poudre à Pâte "Magic" pour faire un gâteau—et vous pouvez compter sur une réussite chaque fois! Il n'est pas étonnant que les plus grandes autorités en art culinaire au Canada disent qu'il ne paie pas de risquer l'usage de poudre inférieure. Servez-vous de la "Magic" et soyez certaine des résultats!

MAGIC

FABRIQUEE AU CANADA

"NE CONTIENT PAS D'ALUN". Cette déclaration sur chaque boite est votre garantie que la Poudre à Pâte "Magic" ne contient ni alun, ni aucun ingrédient nuisible.

MAGIC BAKING POWDER

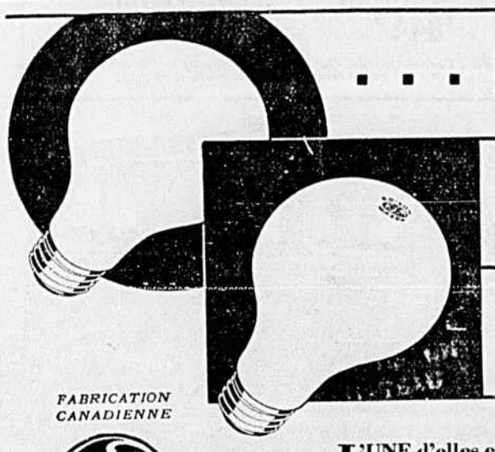

... UNE DE CES LAMPES FATIGUE LA VUE

FABRICATION CANADIENNE

L'UNE d'elles est "anonyme". Elle se noircira rapidement, jettera moins de lumière et fatiguera bientôt la vue. Au contraire, la Lampe EDISON MAZDA sera une protection pour les yeux de toute la famille.

CHOISISSEZ LES LAMPES EDISON MAZDA

L-44F

CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO., Limited

Lampes Edison Mazda vendues par Gatineau Power Co. $1.40 le carton

Voilà!.. un nouveau moyen pour aider à *éviter* les rhumes

Une remarquable nouvelle formule...créée spécialement pour le nez et la partie supérieure de la gorge...où la plupart des rhumes débutent

APRÈS des années de recherches sur le problème des rhumes, les chimistes Vicks ont mis au point une nouvelle et remarquable préparation—le Vicks Va-tro-nol. Cette formule, exclusive à Vicks, a été établie spécialement pour aider les fonctions prévues par la Nature—dans le nez—pour *éviter* les rhumes, ou pour s'en débarrasser dans leurs phases de début. Employé à la moindre sensation d'irritation du nez—quelques gouttes simplement dans chaque narine—le Va-tro-nol aide à éviter complètement bon nombre de rhumes.

Soulage les rhumes de cerveau à toutes les phases

Si l'irritation a atteint la phase de l'enchifrènement et de l'éternuement—signes habituels par lesquels la Nature avertit qu'un rhume va se déclarer—l'emploi immédiat du Va-tro-nol aidera à s'en débarrasser dès la période de début.

Si l'irritation a provoqué l'obstruction du nez (rhume de cerveau ou catarrhe du nez), le Va-tro-nol, pénétrant profondément dans les fosses nasales, diminue l'enflure de la muqueuse—détache les mucosités qui les obstruent, et apporte un soulagement agréable.

Le Va-tro-nol est un *réel médicament*—non pas simplement des "gouttes d'huile"—et cependant, il est *absolument inoffensif*, pour les enfants comme pour les adultes. Il a été soumis à l'épreuve clinique par des médecins, et approuvé par des spécialistes.

Facile à employer, n'importe quand, n'importe où—chez vous ou pendant vos occupations. Ayez-en toujours un flacon sous la main.

Inaugure le Système Vicks pour Maîtriser les Rhumes

Ce nouveau moyen pour aider à *éviter* les rhumes est le compagnon idéal du Vicks VapoRub (le moyen moderne pour *soulager* les rhumes). Alliées à quelques règles d'hygiène simples, ces deux préparations constituent le nouveau Système Vicks pour Mieux Maîtriser les Rhumes. Les milliers d'essais cliniques—faits pendant une période de deux ans, et sous la surveillance de médecins,—montrent que le Système Vicks a considérablement réduit le *nombre*, la *durée* et les *dangers* des rhumes. (Un exposé détaillé du Système se trouve dans chaque paquet de Vicks VapoRub et de Vicks Va-tro-nol.)

Préparé par la Vick Chemical Company
Préparateur du VICKS VAPORUB
Windsor, Ontario

ECHANTILLONS GRATUITS

Votre pharmacien a dès maintenant du Vicks Va-tro-nol. Il a également une quantité limitée d'échantillons d'essai combinés, de Va-tro-nol et de Vicks VapoRub—accompagnés d'un dépliant sur le Système Vicks, contenant les instructions sur le mode d'emploi de ces deux moyens pour aider à réduire la *fréquence* et la *durée* des rhumes.

NOUVELLES D'AUTREFOIS

—

IL Y A 35 ANS:

On lisait dans l'*Avenir du Nord* du 26 octobre 1899:

— Dimanche dernier, MM. Edouard Langlois et Daniel Longpre ont mesuré la vitesse de leurs coursiers. Ils sont venus de Sainte-Sophie à Saint-Jérôme en 29 minutes. La distance est de 8 milles moins 4 arpents. M. Langlois a été vainqueur mais pas très facilement.

— M. J.-E. Lambert, fils de M. L.-J.-A. Lambert, marchand de notre ville, est parti ce matin pour les territoires du Nord-Ouest.

IL Y A 30 ANS:

On lisait dans l'*Avenir du Nord* du 27 octobre 1904:

— On annonce pour la semaine prochaine la visite à Saint-Jérôme de sir Wilfrid Laurier.

— MM. Samuel Desjardins, médecin, et Wilfrid Bruno Nantel briguent les suffrages comme candidats dans Terrebonne, aux élections fédérales.

IL Y A 25 ANS:

On lisait dans l'*Avenir du Nord* du 29 octobre 1909:

— Le 20 octobre courant, l'honorable M. Devlin, ministre de la colonisation, a présidé à l'inauguration solennelle du pont de Saint-Félicien, long de 1100 pieds.

— Une société secrète existerait à Saint-Jérôme. Les membres en sont très limités et une personne du beau sexe y aurait été initiée un soir de cette semaine.

— Mardi soir, aura lieu l'inscription des élèves de l'école du soir. M. le curé, MM. les commissaires et M. J.-B. Primeau, inspecteur d'écoles, y seront présents.

— Le 30 octobre, le bureau de direction du chemin de fer du Nord inaugurera la voie de Nominingue au Rapide de l'Orignal.

IL Y A 20 ANS:

On lisait dans l'*Avenir du Nord* du 23 octobre 1914:

— A son prône de dimanche, M. le curé de la Durantaye a donné le résultat du recensement de notre ville qui vient d'être fait par les prêtres de la cure: la population totale est de 4,146, soit une augmentation de 265 sur 1913.

— Mardi dernier, à Montréal, M. Guillaume Beaulieu, autrefois de notre ville et maintenant de Toronto, épousait Mlle Eulalie Galibert.

— Les exercices de gymnastique se feront régulièrement au Collège Commercial de Saint-Jérôme.

IL Y A 15 ANS:

On lisait dans l'*Avenir du Nord* du 24 octobre 1919:

— Dimanche dernier, Mgr de la Durantaye a fait ses adieux à la population de Saint-Jérôme. Mgr de la Durantaye a quitté Saint-Jérôme lundi dernier, exactement dix-sept ans après son arrivée, le 20 octobre 1902:

— Le docteur J.-R. Brais vient de s'établir parmi nous. Il occupera les bureaux du docteur Laroche à qui il succède.

— M. Jean Rolland vient d'être élu pour une partie du bureau de direction de l'Association des Manufacturiers de la province de Québec, division provinciale de l'Association des Manufacturiers canadiens.

IL Y A 10 ANS:

On lisait dans l'*Avenir du Nord* du 24 octobre 1924:

— Le monument du curé Labelle a été inauguré le 20 octobre dernier au milieu d'une foule considérable venue de tous les coins de la province. Mgr Forbes, évêque de Joliette, a célébré la messe à la chapelle du cimetière avant les fêtes du dévoilement du monument.

— L'honorable Athanase David, le maire J.-A. Legault, Mgr Guillaume Forbes, l'honorable L.-O. David, M. J.-A.-M. Brosseau, curé, J.-E. Prévost, J.-J. Grignon, Edmond Grignon, ont prononcé des discours lors du dévoilement du monument du curé Labelle.

— La 8ème supérieure générale des SS. de Sainte-Anne, Mère Marie-Mélanie, vient de s'éteindre à l'âge de 80 ans et 2 mois, après 62 ans de vie religieuse.

— Le terme d'office de l'honorable Bruno Nantel à la commission des chemins de fer vient d'expirer.

ST-ADOLPHE DE HOWARD

—

— Le 18 octobre, M. Geo.-William Syratt conduisait à l'autel Mlle Gabrielle Bertrand. La bénédiction nuptiale fut donnée par M. le curé A. Lebeau. Il y eut chant pendant la messe de mariage.

Après la cérémonie, les heureux époux partirent pour Montréal.

A leur retour, le 20, il y eut réception. M. et Mme Syratt demeureront à Sainte-Agathe.

— La température favorable nous ramène chaque fin de semaine, de nombreux touristes. Plusieurs même demeurent encore parmi nous.

— M. et Mme J.-J. Garland sont à leur villa pour quelques jours.

— M. Rosaire Maillé, boulanger, est venu s'installer parmi nous.

SUR LES LÈVRES DE TOUS

"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé". *Lancet*

La qualité commande toujours l'attention—c'est pour cela que vous voyez les Sweet Caporals sur les lèvres de tout le monde et que vous entendez louer partout la douceur de cette fameuse cigarette. La jeune génération, particulièrement, éprouve une impression nouvelle à constater ce que ses aînés connaissaient depuis longtemps, savoir que les Sweet Caporals sont toujours des cigarettes plus douces, plus rafraichissantes, donnant plus de contentement que la moyenne! Que les Sweet Caporals aient aujourd'hui même l'occasion de vous montrer comme elles sont réellement bonnes!

Collectionnez les "Mains de Poker"

CIGARETTES SWEET CAPORAL

Les Cuisines Attrayantes... requièrent aussi des poêles attrayants. Conservez au vôtre tout son éclat à l'aide de la SULTANA. Elle est noire—elle est brillante—c'est la meilleure!

MINE À POÊLE SULTANA

SULTANA LIMITED, MONTRÉAL

— Pour devenir bon aviculteur, il faut avoir la vocation, tout comme dans n'importe quel autre métier ou profession. L'amour de la science avicole doit d'abord guider celui qui veut s'y livrer. S'il marche à contre-coeur, il ne fera que tâtonner, perdre ses sous et son temps.

EN FURETANT

—

"Le marché domestique (Canadien) et les marchés extérieurs pour les chevaux, le bétail, les moutons, les viandes, le bacon, le beurre, le fromage, le lait, etc., sont suffisamment vastes pour encourager le développement beaucoup plus considérable de ces ramifications de l'agriculture, et sans doute c'est dans ce sens que les promoteurs de plans de colonisation dirigent leurs énergies en vue d'améliorer la situation du chômage". — (Traduit de Canadien Gazette and Export Trader, Londres).

Depuis une dizaine d'années, une méthode de drainage qui promet de devenir populaire est appliquée en Angleterre, en France, en Hollande et dans d'autres pays européens. On l'appelle le drainage en galeries, ou le drainage-taupe parce qu'il ressemble aux trous que les taupes ou les mulots creusent dans le sol.

"C'est ni plus ni moins que du drainage souterrain sans tuyau. Il s'agit simplement de faire, à l'aide d'une charrue spéciale, des petits canaux ou saignées souterraines de trois à quatre pouces de diamètre à une profondeur de deux à deux pieds et demi. Ces petits canaux, faits en lignes parallèles à une distance de douze à dix-huit pieds les unes des autres, débouchent dans les fossés collecteurs tout comme les drains latéraux d'un système de drainage souterrain avec tuyaux." — (Le Journal d'Agriculture, Québec).

"L'industrie laitière au Canada vient immédiatement après la grande culture comme facteur du revenu agricole. Si on les compare aux autres classes de produits de la ferme, la grande culture représente 55.4 pour cent du revenu brut de 1933, et l'industrie laitière 36.2 pour cent. La position de l'industrie laitière s'est améliorée de 52 pour cent en 1933 par comparaison avec l'année précédente. — (Traduit de Monthly Bulletin).

Trois sentences à retenir: L'honorable L.-A. Taschereau, premier ministre du Québec: "Nous ne reculerons devant aucun sacrifice pour aider les pères à garder leurs fils sur notre terre québecoises..." — L'honorable Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture: "Aujourd'hui, nos cultivateurs sont cités en exemple non seulement aux autres provinces, mais aussi au monde entier pour leur énergie, leur ténacité et leur sens pratique"... — L'honorable Irénée Vautrin, ministre de la Colonisation: "Nous savons que bien des cultivateurs voudraient garder leurs fils à la terre, mais n'ont pas les moyens de les établir actuellement. C'est le devoir du gouvernement de les aider, et nous le ferons..." — (Prononcées au banquet du Mérite Agricole de 1934).

"Le rendement moyen de l'industrie sucrière en 1934 pour la Province de Québec, par 100 érables est estimé à 83 lbs. 25% de la récolte a été converti en sucre et 75% en sirop. La récolte totale est estimée à 4,275,000 livres de sucre et 1,282,500 gallons de sirop. Le prix moyen pour le sucre est estimé à 0.105 cts la livre, et $1.14 le gallon de sirop. La valeur de la récolte totale est estimée à $1,911,000. — (L'Abeille et l'Erable).

Elle dissout la graisse figée sans détériorer la plomberie

POURQUOI vous mettre en colère contre les renvois d'eau obstrués? Il est si facile de les dégager et de les garder libres en y saupoudrant chaque semaine de la Lessive Gillett Pure en Flocons. Employez-la pure car elle n'endommage ni l'émail ni la plomberie. Elle désagrège les matières obstruantes, détruit les germes et chasse les mauvaises odeurs. C'est plus facile et moins coûteux que de faire venir les plombiers.

Faites venir aujourd'hui même de chez l'épicier une boite de Lessive Gillett. Elle vous servira aussi à toutes sortes d'autres travaux de nettoyage dans la maison.

Ne faites jamais dissoudre la Lessive Gillett dans l'eau chaude. L'action de la lessive elle-même réchauffe l'eau.

BROCHURETTE GRATUITE — La nouvelle édition de la brochurette de la Lessive Gillett vous indique maintes façons de vous épargner temps et labeur avec ce puissant nettoyeur et désinfectant. Contient aussi des instructions complètes pour la fabrication du savon et nombre d'autres usages sur la ferme. Demandez-la en écrivant à Standard Brands Ltd., Fraser Ave. & Liberty St., Toronto, Ont.

La LESSIVE GILLETT CHASSE LA SALETE

NOMININGUE

—

— La paroisse de Saint-Ignace de Nominingue est en retraite depuis dimanche. Le R. P. Chellet, O.M.I., en est le prédicateur.

— M. le docteur H. Cartier était, ces jours derniers, à Nominingue en visite à l'Ecole régionale ménagère, où sa fille Mlle Henriette Cartier est en pension.

— Mme Jean Falaise, de Montréal, a passé quelques jours ici en compagnie de ses deux filles, Mlles Suzanne et Alice Falaise, toutes les deux pensionnaires à l'Ecole ménagère.

— M. et Mme Alfred Latour ainsi que Mlle Jeanne Latour, leur fille, de Montréal, sont en villégiature en leur maison du Grand Nominingue. Ils ont reçu la visite de leur fils, le R. P. Latour, supérieur de l'établissement Jean Le Prévost de Montréal.

— M. et Mme Joseph Beaubien sont revenus cet automne faire un séjour en leur villa du Petit Lac Nominingue.

— M. et Mme Alfred Tarut, de Montréal, étaient leurs hôtes pendant quelques jours.

— M. Charles Duquette, président de l'Alliance Nationale, est venu se reposer en sa villa de Bellerive.

— M. J.-A. Durocher, en sa villa de Bellerive.

— M. Pesant, de Montréal, vient passer une grande partie de l'automne chez son gendre, M. Boromée Lalande.

— M. Raoul Demers et sa famille sont venus de Montréal s'installer dans le Rang 7.

— M. Raoul Saint-Pierre, ancien officier de la police de Montréal, est venu fixer sa demeure dans notre village. Mlle Saint-Pierre, sa fille, suit les cours d'enseignement ménager.

UNE CARRIERE INTERESSANTE

—

UN CANADIEN FRANÇAIS AGE REÇOIT UNE PENSION DE L'IMPERIAL TOBACCO

Retiré à Morinville, Alta, loin de sa province natale du Québec, un octogénaire jette aujourd'hui un regard rétrospectif sur les développements qu'a subis l'une des plus grandes industries du Canada, industrie dont il fut quelque peu lui-même un pionnier et qu'il a vue, petit noyau comparativement insignifiant à ses débuts, devenir un puissant facteur dans le domaine commercial au Canada. C'est M. Jean Trottier, vendeur mis à sa pension par l'Imperial Tobacco Company of Canada, Limited.

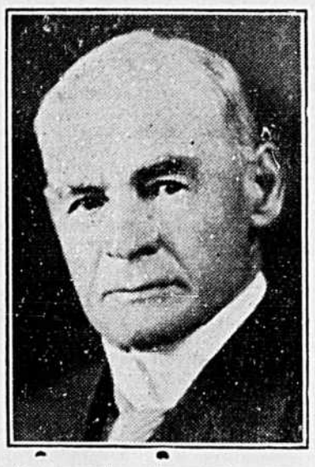

Le 9 octobre 1854, treize ans avant la Confédération, Jean Trottier naquit à Saint-Stanislas, comté de Champlain. Après ses études chez les Frères des Ecoles Chrétiennes, à Trois-Rivières, son premier emploi fut dans un magasin de nouveautés de cette même ville.

En 1903, il commença à travailler pour l'Imperial Tobacco Company of Canada, Limited, sous M. W. Miller, à Winnipeg, et y fit preuve d'une telle habileté qu'on lui confia, sept ans plus tard, la charge du territoire de l'Alberta. Vers la fin de 1918, à l'âge de 64 ans, il abandonna son emploi à la compagnie. Encore actif et décidé de ne pas céder aux années, il accepta de l'emploi dans un magasin général de sa ville d'adoption, Morinville. Il y demeura jusqu'aux débuts de 1924 alors que l'attrait du commerce du tabac et de l'Imperial Tobacco Company, Limited, en particulier l'amena à se faire engager par la compagnie comme vendeur indirect.

Il fut finalement mis à sa pension par la compagnie en janvier 1930 et est maintenant établi en permanence à Morinville.

Pendant ses nombreuses années de service à l'Imperial Tobacco Company of Canada, Limited, M. Jean Trottier jouit d'une extraordinaire popularité parmi ses compagnons de travail et l'un des officiers de la compagnie le désignait comme "un type de vendeur canadien-français laborieux et consciencieux".

SYMPATHIES

REÇUES PAR LA FAMILLE KIMPTON

—

Offrandes de messes: M. le Chanoine A. Valois, MM. les abbés P. Contant, Jean Desjardins, Paul Desjardins, L. Leguerrier, L. Boismenu, Commission scolaire, Cercle des Fermières, M. J.-M. Latour, Henri Valois, Edouard Séguin, Pharmacie Valois et Champagne, Mlles G. Sayer, A. Charron, Y. Charron, MM. Laramée, J. Gadouey, J.-A. Leroux, F.-X. Gratton, G. Marien, Dr Deschambault, Dr J.-M.-A. Valois, Clara Kimpton, J.-L. Dorais avocat, Sarah Kimpton, A. Cousineau avocat, J.-B. Hogue, Pauline Blanchard, J.-A. Huot, G. Quidoz, T. Kimpton, J. Deschambault, H. Champagne, E. Maillé, J.-A. Robillard, C. Bastien, Mme Boismenu, T. Chapleau, Dr L.-R. Roy, Mme J.-D. Filiatrault, Mlle A. Duquette, Arthur Rioux, Mr Grace, R. Ouimet, J. Laberge, Dr Kimpton, H. Pigeau, les élèves Gardes Malades, Hôpital d'Ottawa, H. Martel Ptre, G. Grace, A. Kimpton, Y. Kimpton.

Offrandes de fleurs: M. et Mme Wurtele et Campbell, M. et Mme E. Maillé, Mlle M. Charron, Paul et Jean-Louis Filiatrault, Mme D. Filiatrault, M. et Mme Latour, M. G. et E. Paquin, les employés de l'Hôtel de Bellevue Saint-Eustache.

Bouquets spirituels: Les Frères Saint-Gabriel et leurs élèves, les Soeurs de l'Hospice Drapeau, Sr S.-Maurice de Thèbes, Sr S. Gaétan, Sr S. Béatrice d'Este, E.-W. Lapointe c.s.v., Arthur Cédilot eccl., Dominique Desjardins eccl., Adrien Le Pailleur, O.M.I., Famille Benoit Charbonneau, Famille Charles Sauvageau, M. et Mme J.-B. Waddell, Famille H. Charron, Mlles Boyer et Gauvreau, Antoinette Sauvageau, Mlles Deschambault et Jacques, Henrietta Mury, Frère G. Labelle O.M.I., Marie-Claire Valois, Yves Kimpton, Marcelle Dansereau, M. et Mme Philémon Cousineau, Famille Adélard Cousineau, le Collège Saint-Anselme, les élèves de Fourth Form Rawdon, Famille Mathias Dubois, les Méthodistes, F.-X. Gaudette, Famille E. Clément, Gustave Prévost eccl., Pierre Décary eccl., Armand Fortin, Imelda Desjardins, Famille Perron, Lucien Cloutier, Famille M. Calvé, Roger Gravel et N. Deschambault, Bibiane Gascon, C. Hébert, E. Cloutier, F. Turbide, P.-J. et A. Lefebvre, Famille R. Cyr et J. Bélisle.

Sympathies: Son Eminence le cardinal R. Villeneuve, Son Excellence Mgr Deschamps, Mgr C. Chaumont, Chanoine O. Lalonde, Z. Alary curé, les religieuses de la Congrégation Notre-Dame, M. et Mme J.-E. Courchesne, Mme Alph. Lebrun, Sr S.-Anastase, Sr S. Marie de la Réparation, les membres du 95ème cours finissants de 1933-34 S.M.S.T., G. Lajeunesse eccl., Famille Ruelland, Mme J.-B.-T. Dorion et sa famille, Y. Saint-Pierre, Mlles Robillard, Mme S. Desjardins, Famille J.-E. Sénécal, l'abbé C.-H. Robillard, J.-A. Julien avocat, M. Lajeunesse, La jeunesse libérale de Sainte-Thérèse, M. et Mme R. Brasseur, M. et Mme L. Bertrand, M. Julien avocat, Famille E. Touchette, Mlles Bouchard et Leguerrier, P.-W. Gadoury, Dr et Mme R. Desjardins, Famille T. Arbour, C.-H. Robillard, J.-P. Giraldeau eccl., M. et M. J.-W. Maisonneuve, M. et Mme L.-H. Hébert, Comte et Comtesse de Sars-le-Comte, L.-E. Lester, R.-A. Pageau, Hélène Locas, G.-M. McCubbin, Mirette Girard, A. Neveu, Sr S. Madeleine du Calvaire, Frère Théodomir, Bertrand, Gaspard, Noël et Chanel, Mme Charles Lévesque, Sr S. Flavie Dometelle, Claire Desjardins, Blanche Pilon, H. Quevillon, J.-M. Latour N.P., Mme E. Lauzon, Gilberte Verdon, A. DesRoches, J.-C. Allard, Famille O. Filion, M. et Mme Louis Cyr, Finissants du Séminaire, S.-T. Adrienne Bouchard, M. et Mme T. Ouellette, M. et Mme A. Ouimet, J.-H. Campbell, M. et Mme E. Charbonneau et sa famille, Famille J. Bergeron, M. et Mme A. Desjardins, M. et Mme A. Bigras, Famille J.-A. Cloutier, Mlles Deslauriers et Legault, M. et Mme J.-A. Lefebvre, Dr et Mme et S. Hébert, Famille A. Rochon, Mlles C. et B. Cyr, Thomas Sauvageau et famille, Paul Quidoz, M. et Mme Léo Dubois, M. et Mme U. Bigras, M. et Mme Rémi Arbour, M. et Mme E. Desjardins, Confrères térésiens de Médecine, Famille E. Nadon, Judith Rivest, Famille A. Cyr, Les Artisans Canadiens, M. et Mme A. Chartrand, M. et Mme Dorais, Pierrette et Jean Dorais, M. et Mme A. Hogue, Mme A. Girard, Mme D. Bayeur, Famille A.-J. Meunier, M. et Mme J.-P.-E. Latendresse, Fernande Bayeur, M. et Mme Eugène Desjardins, Lucille et M.-Jeanne-Bousquet, Famille W. Sauvé, M. et Mme J.-E. Sénécal, L'Amicale Notre-Dame du Bon Accueil, M. et Mme Charles Guénette.

SAINTE-AGATHE

—

Une association, sous le patronage conjoint de l'honorable Athanase David et de M. L.-E. Parent, député, a été fondée ces jours derniers dans les Laurentides pour organiser un concours régional de ski pour les écoliers de 12 à 18 ans. Cet événement sportif aura lieu l'hiver prochain au commencement de février, à Sainte-Agathe des Monts.

Cette association a eu sa première assemblée au Laurentide Inn de Sainte-Agathe, le 21 octobre dernier. On remarquait parmi les personnes présentes: M. C.-W. Honey, de Sainte-Agathe; MM. René Marchand, John-L. Bédard, Eug. Lessard et W.-F. Strutt, de Saint-Jovite; MM. A. Christensen et P. Knott, de Shawbridge; MM. O. Nymark et A.-E. Greenmark, de Saint-Sauveur. M. A. Harry Pangman, président du club de ski *Red Birds* de Montréal, qui a beaucoup travaillé pour un mouvement semblabe à Montréal, assistait aussi à l'assemblée.

Les villes ou villages suivants: Sainte-Marguerite, Val-Morin, Morin Heights, Saint-Jérôme, Saint-Faustin et Lac Mercier, quoique n'étant pas représentés à l'assemblée, ont laissé entendre qu'ils auraient des représentants au concours de ski organisés par l'association.

Les officiers suivants furent élus: Patrons: Honorable Athanase David et M. L.-E. Parent, député; Président honoraire: M. A. Sidney Dawes; Président: M. C.-W. Honey; Vice-président: M. René Marchand; Secrétaire: M. O. Nymark; Conseillers techniques: MM. A.-H. Pangman, H.-Smith Johannsen, E. Saint-Pierre; Directeur: M. Eugène Lessard.

PREMIÈRE RÉCOLTE LE MEILLEUR THÉ DU JAPON

CULTIVÉ spécialement pour SALADA aux plantations de thé les plus renommées du Japon, la première et meilleure récolte de thé vert de la nouvelle saison vient d'arriver du Japon. Ce thé vert "pleine saveur" est soumis aux différents procédés d'empaquetage et livré à votre épicier aussi frais que possible.

Si vous aimez le thé vert, vous apprécierez sûrement la riche saveur de cette première récolte de la saison.

691 F

Des épreuves éliminatoires auront lieu dans chacun des endroits de la région et les vainqueurs se réuniront annuellement pour se disputer le championnat des garçons des Laurentides.

Pour la première année deux classes seulement pourront concourir. Les Juniors, c'est-à-dire les garçons âgés de 15 ans ou moins, et les Seniors, de 16 à 18 ans inclusivement.

Une équipe de quatre participants par ville ou village sera éligible pour le concours régional qui sera tenu d'après les règlements de la Canadian Amateur Ski Association.

Les personnes qui désireraient avoir d'autres informations sont priées d'écrire à M. J.-L. Bédard, a. s. de Gray Rocks Inn, Saint-Jovite Station, Qué.

THEATRE GEORGES

SAINTE-THERESE

Samedi et dimanche, en matinée et en soirée, le célèbre drame filmé en français "Nuits de Venise" avec une troupe d'étoiles. Une comédie et autres films courts complètent le programme.

Mercredi et jeudi, les 31 octobre et 1er novembre, "Son of Kong" avec Robert Armstrong, une vue d'action et de mystère. Le jeudi est le jour des "cadeaux pour les dames".

VAL DAVID

— Nous avons le chagrin d'annoncer la mort de Mlle Alice Bélair, fille de M. et Mme Charley Martin de Saint-Jérôme, décédée samedi dernier à l'Hôpital du Christ-Roi à Sainte-Agathe.

Ses funérailles ont eu lieu à St-Jérôme lundi dernier.

Elle était ménagère au presbytère de Val-David depuis quatre ans.

— Le jus pur de tomates est excellent pour l'alimentation des bébés et remplace avec avantage le jus d'oranges. Toute ménagère peut le préparer elle-même et faire sa provision à l'automne en suivant la recette publiée dans le Journal d'Agriculture, édition du 25 août.

LE SIROP DE MAÏS EDWARDSBURG CROWN BRAND

Le fameux sucré producteur d'énergie—une nourriture facilement digérée—inestimable pour les bébés, les enfants grandissants et appréciée de la famille toute entière.

Un produit de la CANADA STARCH CO., Limited

C11

CHEVROLET — Une Valeur General Motors Produite au Canada — GM GENERAL MOTORS PRODUCTS

Vous épargnerez en achetant un nouvel auto MAINTENANT!

EPARGNEZ DE L'ARGENT en achetant un nouveau Chevrolet maintenant? *Oui* . . . et de *cinq* manières différentes!

Premièrement: Chevrolet offre le plus bas prix au Canada. La possession de cet auto coûte moins cher dès le début.

Deuxièmement: Les prix à termes sont maintenant plus bas que jamais — grâce aux nouveaux bas taux G M A C.

Troisièmement: Nous pouvons vous offrir davantage sur votre auto actuel pris en échange — parce que nous avons un marché tout prêt pour de bons autos usagés.

Quatrièmement: L'opération de votre nouveau Chevrolet vous coûtera moins cher que celle de *tout* autre auto. Moins pour la gazoline — moins pour l'entretien — tant que vous le conduirez.

Cinquièmement: Le Chevrolet vous offre les cinq caractéristiques dont on parle le plus cette année. Vous recevez *davantage pour votre argent dans un Chevrolet 1934!*

Seul le CHEVROLET les Donne toutes les 5

GENOUX MECANIQUES ENTIEREMENT COUVERTS
CULASSE FLAMME BLEUE
FREINS CONTROLES PAR CABLES
CARROSSERIE PAR FISHER SURETE ET BEAUTE
DIRECTION A L'EPREUVE DES CHOCS

Maître Six depuis	Six Régulier depuis
$844	$710

Sur livraison à l'usine, Oshawa, Ont., tout compris, sauf le fret et la licence. Nouveaux bas prix à termes suivant le mode G M A C.

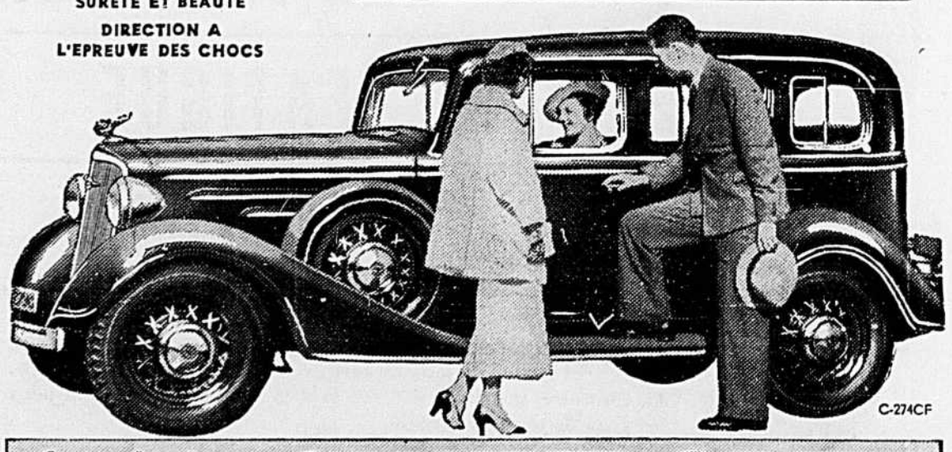

C-274CF

Conduisez un CHEVROLET

F. A. Lorrain, Saint-Jérôme
Grenon Automobile Reg'd, Saint-Jovite et Sainte-Agathe
Ferdinand Roux, Sainte-Thérèse

"Cette réelle saveur de Hollande"

$1.00 la bouteille de 10 onces — $3.30 la bouteille de 40 onces — $2.30 la bouteille de 26 onces

GIN de KUYPER

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN de KUYPER & SON, DISTILLATEURS Rotterdam, Hollande.

Le Genièvre qui se vend le plus au monde depuis 1695

EN VENTE AU CANADA DEPUIS PLUS de 100 ANS

NOUVELLES DE SAINT-JEROME

Tél. Bureau 245 Rés. 173
Camille L. de Martigny
AVOCAT — BARRISTER
319, Rue LABELLE
SAINT-JEROME, P. Qué.

Téléphone 310
RAYMOND RAYMOND
AVOCAT
Samedi et dimanche à Sainte-Agathe
289, LABELLE — ST-JEROME

— Une réunion des membres de l'Association Chorale aura lieu mardi prochain le 30 octobre, à 8 heures dans la salle municipale. Tous les membres et ceux et celles qui voudraient se joindre à eux sont priés d'être présents à cette réunion qui sera des plus importantes.

* * *

— Adélard Pelletier et Antonio Richer trouvés coupables de vol avec effraction en deux occasions différentes, ont été condamnés à six mois d'emprisonnement.

* * *

— Léopold Lalonde alias Paul Morand, trouvé coupable de vol avec effraction à Lachute et de fraude, a été condamné à deux ans de pénitencier. Lalonde est un récidiviste.

* * *

— Un malheureux accident d'automobile est arrivé dimanche soir dernier, au coin des rues Labelle et Avenue du Palais, alors qu'un automobiliste a frappé M. Henri Leblanc, 121 rue Saint-Georges, employé chez M. Henri Chalut, et l'a renversé sur la chaussée.

M. Leblanc fut conduit chez lui par des passants et le médecin mandé d'urgence a constaté une fracture d'une jambe.

On n'a pu identifier le chauffeur de l'auto qui n'a pas arrêté après l'accident.

* * *

— La Fire Underwriters a envoyer un inspecteur à Saint-Jérôme, au cours de cette semaine. Un appel a été sonné à la boîte no 323 le 23 octobre et un autre appel à la boîte No 433 le 24 octobre. L'inspecteur s'est déclaré très satisfait de la manière dont les pompiers ont répondu à ces deux appels.

SALON LEONNE

A partir du 26 octobre 1934, Mlle Jeannette Richard, coiffeuse bien connue, sera à la disposition de la nombreuse clientèle du Salon Léonne, et ce jusqu'au parfait rétablissement de sa propriétaire, Mme Léonne Lebeau-Desrochers.

Les clientes peuvent être assurées qu'elles trouveront comme d'habitude un service courtois, et auront pleine et entière satisfaction.

Le Salon Léonne vous prie de bien vouloir lui continuer votre encouragement.

— Mme Louis Brière, (née Marie Dufresne) est décédée à Saint-Jérôme, le 21 octobre, à l'âge de 76 ans et 8 mois. Elle laisse pour pleurer sa perte: son époux, M. Louis Brière; ses deux fils, Armand et Victor; ses deux filles, Mme Napoléon Dion (Blanche), Mlle Maria, de Montréal; ses deux gendres M. Napoléon Dion et Alphonse Ranger, et deux belles-filles Mme Vve Léon Brière et Mme Victor Brière, ainsi que plusieurs petits-enfants. Nos condoléances à la famille.

* * *

— Le docteur R.-M. Neilson, Madame et Mlle Neilson, sont revenus depuis quelques jours d'un voyage de plusieurs semaines en Europe et en Angleterre. M. le docteur Neilson est de nouveau à ses bureaux.

* * *

PROCHAINS MARIAGES

— Le 29 octobre, sera célébré le mariage de M. Léo Saint-Germain, fils de feu Roméo Saint-Germain et de Mme Saint-Germain avec Mlle Laurette Gougeon, fille de M. et Mme Alfred Gougeon, de Saint-Jérôme.

— Le 27 octobre sera célébré le mariage de M. Laurent Savage, fils de M. et Mme Philias Savage avec Mlle Alice Labonté, fille de M. et Mme Joseph Labonté de Saint-Jérôme.

— Le 27 également sera célébré le mariage de M. Roméo Emond, fils de M. et Mme Olivier Emond avec Mlle Juliette Labelle, fille de M. et Mme Louis Labelle, de Saint-Jérôme.

* * *

— Environ 150 personnes ont assisté au bal organisé à l'occasion de la Fermeture du Golf de Saint-Jérôme.

* * *

— M. Etienne Blondin, employé au bureau de l'*Avenir du Nord*, nous a quittés pour prendre une position dans les bureaux de la Regent Knitting. Nous lui souhaitons du succès dans sa nouvelle sphère. M. Laurent Laflamme le remplace à l'*Avenir du Nord*.

* * *

SAINT-JEROME EN FAVEUR DE L'ETABLISSEMENT D'UNE NOUVELLE INDUSTRIE

— Lundi dernier, les électeurs propriétaires de la ville ont été appelés à se prononcer par referendum sur l'établissement à Saint-Jérôme d'une nouvelle industrie, c'est-à-dire une succursale de la Automatic Heat & Cold Ltd., pour la fabrication de réfrigérateurs d'une nouvelle invention.

Sur 396 voteurs qui se sont enregistrés, 392 ont préconisé l'établissement de cette nouvelle compagnie et quatre seulement ont enregistré un vote négatif.

Dans une assemblée tenue à la salle municipale, dimanche soir dernier, le gérant de la compagnie, M. Lescarbeau, a expliqué les projets de sa compagnie. De leur côté le maire de la ville, M. Emmanuel Bertie, le shérif Cyr, l'échevin Lucien Giraldeau ont donné les grandes lignes de la conduite que la ville et la compagnie entendent tenir l'une vis-à-vis l'autre.

La compagnie s'engage à bâtir un immeuble de 100 x 200 pieds, à payer au moins $50,000.00 de salaires par année, à n'employer que des gens ayant feu et lieu à Saint-Jérôme. De son côté la ville céderait un terrain à la dite compagnie, consentirait une réduction d'évaluation et paierait un pourcentage sur le montant des salaires annuels payés par la compagnie.

A une assemblée du conseil municipal tenue lundi soir dernier, le maire et les échevins ont décidé de préparer un règlement basé sur le référendum.

PERDU la somme de $50.00 sur le parcours suivant: rues Saint-Joseph, Labelle et avenue Legault ou dans les bureaux des Banques Canadienne Nationale et Provinciale. Quiconque trouvera ce montant est prié de le rapporter à M. Ferdinand Lachance, 37 rue Saint-Joseph, Saint-Jérôme, P. Q. Récompense promise. 3-19-10

COUR DE MAGISTRAT

Son Honneur le magistrat Donat Lalande a présidé une session de la cour de magistrat qui s'est terminée hier. Plusieurs causes ont été entendues.

Le magistrat a aussi rendu plusieurs sentences.

Azel Bigras, jeune garçon ayant subi son procès au cours du printemps dernier pour voies de faits et qui avait renvoyé à la session d'automne pour sentence, s'est vu gratifié d'une sentence suspendue vu sa bonne conduite depuis le procès et la promesse qu'il a faite de ne plus troubler la paix.

Paul Verdier, ayant plaidé coupable à l'accusation de voies de fait simples, a été condamné à $1.00 d'amende, aux frais et à défaut de paiement à 8 jours d'emprisonnement.

Jugement a été rendu dans deux causes de Asselin vs Georges Lebeau et Jules Tassé, tous deux accusés d'avoir pêché et d'avoir aidé d'autres personnes à pêcher dans un lac sous location, le lac connu sous le nom de "Sixth Range Lake", à Wentworth, comté d'Argenteuil. La plainte a été renvoyée, le magistrat ayant déclaré que d'après la preuve faite à l'enquête, Tasse et Lebeau n'auraient pas pêché dans la partie du lac sous location.

La location ou le droit de pêcher accordé par le gouvernement à un club ou à un particulier lui conférerait le droit aux terrains situés sur le bord du lac et non sur tout le lac, à moins qu'il n'en soit stipulé ainsi dans les baux de location.

Gaétan Villeneuve et Ovila Villeneuve, trouvés coupables d'avoir troublé la paix publique et d'assaut simple sur la personne de Jos. Gauthier, ont été condamnés à $1.00 d'amende, aux frais et à défaut de paiement à 2 mois d'emprisonnement.

La plainte de Gauthier contre Albert Roy, Donat et Lorenzo Dubreuil pour complicité a été renvoyée.

Jémansky trouvé coupable d'assaut a été condamné à $1.00 d'amende, aux frais et à défaut de paiement à deux mois d'emprisonnement.

DR ALFRED DUVAL
ex-interne de l'hôpital Notre-Dame
32, Ave LEGAULT TEL. 291

MEDECINS-VETERINAIRES

Dr Rosaire Gauthier, D. M. V. Rue Saint-André Tél. 32 TERREBONNE

Dr Charles-A. Gauthier D. M. V. 261, De Villemure Tél. 301 SAINT-JEROME

Assurances Générales
Bureau responsable. Expérience et service connus depuis au-delà de 23 ans
J. T. CLEMENT
Gérant de district — District manager
178 avenue Parent Tél. 171 Saint-Jérôme
Représentant les principales compagnies faisant affaires au Canada

UN MALHEUREUX ACCIDENT

Dimanche dernier, vers 2 hres p.m., à un quart de mille de Saint-Janvier, trois de nos concitoyens ont été victimes d'un accident bien pénible.

Le docteur Charles Contant, accompagné de Mlle Madeleine Gagnon et de Mme Léonne-Lebeau-Desrochers, filait vers Montréal dans son automobile quant, à un moment donné, voulant doubler un auto, il s'aperçut qu'un autre véhicule venait en sens inverse. Le docteur Contant voulut sans doute reprendra sa place mais l'asphalte rendu très glissant à cause de la pluie qui commençait à tomber fit glisser les roues de l'automobile qui vint donner avec violence sur l'automobile de M. Lagacé, chef de police de Laval-des-Rapides qui passait à ce moment.

Le choc fut d'une violence inouie. L'automobile de M. Lagacé fut presqu'entièrement démoli pendant que l'auto du docteur Contant a subi de forts dommages.

Avec M. Lagacé se trouvaient Mme Lagacé, M. et Mme Lemieux, de Laval des Rapides. M. Lemieux ne put se rendre à l'hôpital et expira environ 2 heures après l'accident.

L'ambulance de Saint-Jérôme, mandé sur les lieux par M. Camille Forget, de Saint-Janvier, transporta six des blessés à Montréal. Le docteur Contant fut ramené à St-Jérôme par le docteur Duval qui fut appelé à prodiguer ses soins aux blessés.

Le docteur Contant souffre d'une profonde coupure au cuir chevelu, et il s'est démis un coude et un poignet. Mlle Gagnon, pour qui on avait craint une fracture du crâne, souffre de contusions générales et d'une blessure à la tête, pendant que Mme Lebeau-Desrochers a été grièvement blessée à la figure et à la tête et souffre probablement d'une fracture du nez et des machoires. Les autres personnes ont été hospitalisées et leur blessures quoique sérieuses n'inspirent pas de craintes mortelles.

L'enquête du coroner, ouverte mardi dernier à Montréal, a été ajournée à la semaine prochaine pour permettre aux témoins hospitalisés de venir témoigner devant les jurés.

Pour tous les DÉSORDRES du REIN prenez les

Pilules Dodd pour le Rein

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE S.-JEROME

INAUGURATION D'UNE SERIE DE CONFERENCES

Mardi soir dernier, le 23 octobre, a eu lieu la première d'une série de conférences qui seront données au cours de l'automne et de l'hiver prochain sous les auspices de la Chambre de Commerce de Saint-Jérôme.

Une foule d'à peu près 600 personnes assistait à cette première conférence à laquelle M. le shérif Cyr, président de la Chambre de Commerce, et M. Messier, secrétaire des Marchands Détaillants du Canada, ont adressé la parole.

L'assemblée était sous la présidence de M. G.-E. Hamel fils et on remarquait parmi l'assistance les membres de la Chambre de Commerce de Saint-Jérôme, ainsi que MM. Vermette et Lionel Bertrand, de Sainte-Thérèse, respectivement président et secrétaire de la Chambre de Commerce de Sainte-Thérèse.

M. le maire Emmanuel Bertie ouvrit l'assemblée par quelques mots de bienvenue et par quelques remarques fort judicieuses sur l'innovation de la Chambre de Commerce.

Avant l'héroïque exploit accompli à Verchères

Avant que la petite Madeleine de Verchères conquît une renommée immortelle en repoussant vaillamment les sauvages qui avaient attaqué le fort de son grand-père en l'absence de la garnison, le riche et odorant tabac naturel de la vallée du Saint-Laurent était déjà populaire. Il excelle maintenant sous le nom Alouette—le produit de la belle province de Québec.

Conservez les Cartes Gagnantes **10¢**

LE TABAC À PIPE
ALOUETTE
est le choix des connaisseurs.
La Cie B. Houde Limitée—Québec

M. Cyr lut ensuite un travail préparé par lui-même sur "L'Achat chez nous". Avec des mots choisis et appropriés, M. Cyr nous dit qu'avec les besoins nouveaux il faut des méthodes nouvelles, que nos marchands devraient d'abord s'occuper d'une annonce et d'un étalage soignés. Avec les excursions de fin de semaine, un grand nombre de nos jérômiens vont acheter ailleurs ce qu'ils pourraient se procurer chez eux à meilleur compte parfois et souvent de meilleure qualité. L'achat chez nous devrait être le mot d'ordre de la population. Les petits villages qui nous environnent viennent s'approvisionner chez nous car celui qui voyage, n'entend que des louanges de Saint-Jérôme. En achetant à l'étranger on n'aide à aucun de ceux qui vivent dans notre ville et l'achat chez les étrangers est bien souvent à l'encontre de nos intérêts. L'enquête Stevens à Ottawa nous a révélé des détails surprenants sur le fonctionnement des grandes industries qui centralisent le commerce. Bien souvent le marchand de chez nous fera crédit et perdra pour avoir été trop bon, pour avoir trop voulu aider l'acheteur de sa municipalité.

La Chambre de Commerce est un groupe de personnes intéressées au développement du commerce dans notre ville. Si l'on pouvait faire bénéficier le marchand de chez nous des 25.50% et même un peu plus de l'achat chez les étrangers, ce serait la meilleure manière de faire prospérer notre ville et de garder notre argent chez nous.

En terminant le shérif a annoncé que la Chambre de Commerce entendait ne pas en rester là avec les conférences et qu'à chacune des conférences qui auront lieu par la suite, 5 ou 10 prix de présence, donnés par des marchands de Saint-Jérôme, seront attribués.

En réponse aussi à une fort judicieuse remarque de M. le notaire J.-E. Parent sur l'opportunité d'une banque ou caisse populaire à être établie à Saint-Jérôme, M. Cyr nous dit qu'il a considéré la question et que d'ici au printemps prochain il y aura une caisse populaire à Saint-Jérôme.

M. Messier prit ensuite la parole. C'est une des personnes les mieux renseignées de la province et peut-être du Dominion sur la question économique.

M. Messier nous dit qu'il a été toujours bien actif, surtout pour empêcher la fraude. M. Messier nous met en garde contre l'annonce frauduleuse, contre les magasins à chaine qui drainent l'argent de nos petites villes vers un centre urbain et quelquefois vers l'étranger.

Il nous met en garde contre les étrangers, contre les annonces mirobolantes de marchands peu consciencieux qui ne daignent même pas vendre la centième partie de ce qu'ils annoncent.

M. Messier nous montre l'avantage qu'il y a pour une population de s'unir pour protester contre les trusts, quels qu'ils soient, afin que nos législateurs puissent faire concorder les lois avec les besoins et les demandes du public.

RODRIGUE BELANGER
ASSURANCES GENERALES
Feu, Vie, Accidents et Maladie, Automobile, Plate Glass
Représentant Confederation Life Ass.
Téléphone 60-J
169, ST-GEORGES ST-JEROME

Avec l'achat chez notre épicier de chez nous, chez notre boucher canadien, l'argent reste dans notre ville, il va chez le cultivateur qui peut vendre ses animaux, ses récoltes, il va chez l'industriel qui peut payer les ouvriers de chez-nous.

M. Messier nous apprend qu'au Canada le commerce de l'industrie animale est contrôlé par une seule compagnie qui n'a jamais fait tant d'argent que depuis la crise, depuis 1929, alors qu'elle a forcé les cultivateurs à lui vendre ses animaux un prix ridiculement bas. M. Messier nous cite des statistiques qui montrent que depuis 25 ans, 18 ans, les épiciers, les bouchers indépendants à Montréal ont baissé dans une proportion alarmante et ont dû céder la place à des chaines de magasins, à des trusts.

La génération qui va suivre va porter la responsabilité de cet état de choses, nous dit M. Messier, si nous ne réagissons pas bientôt et avec vigueur. Le Canadien-français sera sous peu complètement rayé du commerce si nous ne nous réveillons pas.

En réponse aussi à la remarque de M. Parent, M. Messier nous dit que pour lui la caisse populaire est une des plus belles et des plus judicieuses mesures qui puissent être prises pour protéger nos petites villes et nos épargnants, surtout depuis que les grandes banques ont baissé le taux de l'épargne et qu'elles sont destinées à supporter de grosses entreprises qui petit-à-petit engloberont toutes nos petites industries.

M. Vermette, de Sainte-Thérèse, appelé à prendre la parole félicita la Chambre de commerce de Saint-Jérôme de son initiative et invita M. Messier à aller lui donner un coup de main dans sa paroisse pour l'aider à un mouvement semblable.

M. Cyr prononça quelques mots de remerciements à l'adresse du maire et du conseil, du chef de police et de ses officiers, des personnes présentes, et l'assemblée se termina sur la promesse que d'autres conférences suivraient.

L'espace nous manque pour rapporter textuellement les discours qui ont été faites. Ces conférences sont très instructives et La Chambre de Commerce doit être fière du succès qu'elle vient de remporter. Ce sont des choses qu'il faut entendre, un court article de journal ne pouvant résumer tout ce qui se dit et toutes les notions qui peuvent se dégager pour chacun de nous des sujets traités par des hommes compétents et qui n'ont en vue que le bien public et surtout le bien de leurs concitoyens.

Nous annoncerons en temps et lieu les dates des autres conférences.

CHANTAL

— Des chiffres qui donnent à réfléchir: deux mouches et leur progéniture produisent au cours d'un été — si toutes les mouches vivent et complètent leur évolution — la bagatelle de 5,598,720,000,000 mouches pesant 60,885 tonnes, soit le poids de 761 wagons de blé formant un convoi de plus de six milles de longueur. Comme chaque mouche est un agent de dissémination de toutes sortes de maladies, on peut se faire une idée de l'importance de la lutte que les humains ont à soutenir contre une pareille armée.

La chose la plus commode à la maison

Cartes professionnelles

CLAUDE PREVOST
AVOCAT
112 Rue SAINT-JACQUES OUEST
MONTREAL

MAURICE DEMERS
AVOCAT ET PROCUREUR
152, Est NOTRE-DAME
MONTREAL
IVRY NORD
Téléphone 172-r-11

Tél. 54 42, rue Principale
DR GUY LEFORT
CHIRURGIEN DENTISTE
Travail sans douleur
STE-AGATHE DES MONTS

J.-PAUL VERMETTE
Syndic Licencié sous la Loi de Faillite — Comptable public
Administration Générale
Suite 705 à 709
Bâtisse Montreal Trust
511 PLACE D'ARMES, MONTREAL
Téléphones: HArb. 0261-0262

DR CHARLES MATHIEU
Spécialiste des maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge.
Assistant des services d'Ophtalmologie et d'Oto-Rhino-Laryngologie de l'Hôtel-Dieu
Consultations:
Mercredi 7 à 9 p.m. Samedi 1 à 4 p.m.
320 ST-GEORGES ST-JEROME
TELEPHONE 495
1111 LAURIER Ouest, MONTREAL
TELEPHONE ATlantic 1007
Consultations 2 à 5 hres excepté samedi sur rendez-vous.

Téléphone: Bureau et Rés. 60
Gaston Gibeault
AVOCAT ET PROCUREUR
de la société légale Bourassa & Gibeault
STE-AGATHE DES MONTS

LEGAULT & LEGAULT
L. L. Legault, C. R.
Guy Legault, B.A., L.L.B.
AVOCATS et PROCUREURS
Téléphone 60 — Boite Postale 93
LACHUTE

C. A. LORRAIN & FILS
ASSURANCES GENERALES. — Bureau existant depuis 34 ans
Vendeurs autorisés des Autos
Dodge Bros., De Soto, Chevrolet, Oldsmobile
Tél. No 58 — Saint-Jérôme

J. ANTONIO FORGET
Marchand de Bois
Pin rouge, Moulures de tous genres, Bardeaux, Sheetrock, Papier à couvertures de toutes sortes
PRIX TRES MODERES
Tél. 11j **Saint-Jovite, P. Q.**

PETITES ANNONCES

Tarif: 50c. par insertion; $1.00 pour 3 insertions.
Strictement payable d'avance

ENGRAIS CHIMIQUES. — Un marché considérable est à vous. Marchands ou Cultivateurs qui êtes intéressés dans la vente d'engrais pour le printemps 1935 peuvent obtenir territoire en écrivant de suite pour détails à Cie Agrico 4887 Ave du Parc, Montréal. 3-12-10

BOULANGERIE A VENDRE. — Avec roulant, chariot à pain, chevaux et camion, place industrielle, 2400 pains par semaine. Une chance pour s'établir. En vente pour cause de santé. S'adresser à J.-E. Machabée, 38 Saint-Georges, Saint-Jérôme. 3-12-10

SOYEZ VOTRE PROPRE PATRON et faites-vous un bon revenu en vendant nos nécessités. Position permanente. Aucun risque. Demandez **détails et catalogue: La Cie des Produits Familex,** 570 rue St-Clément, Montréal. 4-26-10

C'est un bon tonique qu'il vous faut

Un tonique que vous pourrez facilement digérer et assimiler—qui vous fera vite recouvrer force, santé et énergie. Ce tonique c'est l'

Elixir Tonique du Dr Montier

A VENDRE. — A Saint-Jérôme une terre de 112 arpents. Pourrait changer pour une maison. S'adresser à L'Avenir du Nord. 3-26-10

A VENDRE. — A Saint-Jérôme belle propriété de 2 étages en brique près de la gare, école, église, très bien située grand jardin, comprenant 5 logements. A louer à bonne condition. S'adresser à 244 De Villemure, Saint-Jérôme. 3-26-10

ON DEMANDE. — Homme pour solliciter commandes d'impressions et papeterie. Forte commission offerte. Devra fournir références. Faire application par écrit. Casier 390 S.-Jérôme, Qué. 24-8

JEUNE FILLE très distinguée désire chambre et pension avec confort du chez soi dans famille privée de quelques personnes. Répondre: Casier 102. 1-26-10

Mademoiselle Symone Drouin, coiffeuse, demande à la cliente à qui elle a prêté sa fourrure de bien vouloir la rapporter. 1-26-10

Téléphone 537
F. E. POITRAS ENR'G
NETTOYEUR et TEINTURIER
Satisfaction garantie
Livraison même semaine
POUR DEUIL: SERVICE DE 24 HEURES
17 rue GUILBAULT JOLIETTE

Téléphone 25 Rés. 68
ARMAND BRIEN
NOTAIRE
347-400, rue LABELLE
SAINT-JEROME
Tous les jeudis à Saint-Sauveur

Magasin Victoria
Henri Gareau
St-Faustin Station
Spéciaux du 29 octobre au 3 novembre 1934
POUR DU COMPTANT

SUCRE GRANULE 100 lbs pour **5.40**
CASSONNADE 100 lbs **5.00** — 10 lbs **55c**
BEURRE DE BEURRERIE La lb. **23c**
FLEUR DE LIS sacs coton pour **2.40**
FLEUR OGILVIE sacs coton pour **2.35**
GRU BLANC Première qualité Pour **1.60**
FLEUR DE BLE D'INDE Pour **1.80**
ECAILLES D'HUITRES Pour **1.25**
FLEUR DE SARRAZIN 5 lbs pour **15c**
Je viens de recevoir un beau PRELART, 2 verges de large. Sur TOILE la verge double **95c**
FELTOL la verge double **80c**
Je suis acheteur de BOIS DE CORDE VERT ou SEC. Je puis vous offrir un prix raisonnable.
J'ai des bons REMEDES contre la GOURME DES CHEVAUX. La bte de prises **1.25**
J'ai les POUDRES HERBAGEUM en petits paquets et en seaux. Vous gardez vos animaux en bonne santé en soignant avec ces poudres de conditions.
Je viens de recevoir un lot de jolis SOULIERS LACES pour dames au prix spécial de **2.10**
Les SOUS-VETEMENTS en Velsa suède pour dames sont très pratiques. Le morceau **79c**
ETOFFE DU PAYS et MACKINAW tout laine, double largeur. La verge **1.80**

LE CONGRES DE COLONISATION

(Suite de la première page)

de cette première journée, comme un plan très pratique et susceptible de donner les meilleurs résultats et les plus rapides.

Le lendemain, 18 octobre, le congrès se réunissait à 9 heures du matin pour discuter le "retour à la terre" proprement dit et dont les item suivants disent assez l'importance de ce programme:

1°—*Etablissement des fils de cultivateurs.*
 a) octroi payable au père qui établit son fils sur la terre.
 b) suppression de la limite de 20 par comté.
2°—*Etablissement dans les vieux centres de toutes autres personnes.*
 a) octroi applicable à l'achat de la terre.
 b) prêt pour l'achat d'animaux et d'un roulant.
3°—*Le plan Gordon.*

Au début de cette séance, l'honorable Vautrin souhaite la bienvenue au maire Houde, venu expressément de Montréal pour défendre les intérêts de son "Peuple". On remarque aussi la présence de M. Asselin, directeur de l'*Ordre*. Les congressistes étaient impatients sans doute d'entendre ces deux orateurs qui ne sont pas précisément des vieux amis. Plusieurs résolutions furent acceptées au cours de cette séance; plusieurs aussi furent rejetées parce qu'elles ne portaient nullement sur le sujet ou restaient inacceptables au point de vue pratique. Le père Dugré se demande si les dix millions suffiront à placer tous les chômeurs si ce n'est tous les fils de cultivateurs ? M. Vautrin répond qu'un choix judicieux devra être fait d'abord et qu'il compte beaucoup sur les sociétés diocésaines de colonisation.

La discussion se poursuivit très amicale et des rapporteurs, employés experts du département de la colonisation, venaient à tour de rôle expliquer les vues du plan Vautrin avant d'entendre les suggestions des congressistes.

Quelques-uns sont contre le principe de la gratuité. Le plan Vautrin comporte que le gouvernement par l'entremise d'une société de colonisation, fera un prêt de $500, sans intérêt, remboursable $100 par année, à quiconque voudra s'établir sur des terres (cf. Discours du ministre). Des congressistes sont contre cette mesure; d'autres désirent un crédit agricole. Et c'est M. Rioux de l'U.C.C., qui défend le plus âprement cette politique. Finalement, cette suggestion est à l'étude et sera considérée par le ministère.

M. Vautrin ne prétend pas que son plan est parfait. Il est sujet à des modifications et c'est la raison qui a provoqué ce congrès. Tous peuvent exposer leurs vues et dire franchement leurs opinions. Ce congrès est au-dessus de toutes les mesquineries politiques, et c'est franchement regrettable que M. Duplessis, chef de l'opposition à Québec, aussi bien que M. Paul Gouin, chef du nouveau groupe "libéral national' 'aient refusé d'assister à ces assises importantes. Le moment aurait été bien venu pour eux d'exposer, à leur tour, un programme de renaissance nationale. Ils eussent pu discuter devant tous les congressistes et protester (mais c'était difficile vu la qualité du plan Vautrin) contre la nouvelle politique du gouvernement Taschereau. C'était l'opinion unanime du congrès que les messieurs de l'opposition n'auraient pas dû rejeter l'invitation qui venait de la part d'un homme sérieux, qui a étudié sur place les besoins des colons et qui s'est appliqué à créer un plan susceptible d'établir avec avantage de nouveaux colons. Car il ne faut point se le cacher: le plan, le magistral programme du nouveau ministre de la colonisation a excité l'admiration de tous ceux qui l'ont lu et médité. Il y a des lacunes. Tous les plans en ont, mais, dans l'ensemble, il offre les meilleures garanties possibles. Ce fut l'opinion entière du clergé et des congressistes qui étaient venus là sans distinction politique et de condition sociale.

Les propos que l'on pouvait entendre au banquet qui eut lieu à 1 heure, au Château Frontenac, ne laissent aucun doute là-dessus.

Immédiatement après le banquet, où à la table d'honneur avaient pris place plusieurs personnalités marquantes, on continua les séances du congrès. Les sujets suivants y furent longuement discutés. Il a fallu même en passer quelques-uns qui furent repris à la séance du soir:

1°—*Terres à coloniser.*
 a) terres de la couronne.
 b) terres échangées ou à échanger.
 c) terres libres.
 d) seigneuries.
 e) réserves indiennes.
 f) savanes.
2°—*Classification des sols.*
3°—*Amendements à certaines lois.*
4°—*Vente du bois des colons.*
5°—*Service d'agronomie.*
6°—*Service médical.*
7°—*Les sociétés de colonisation.*
8°—*Le recrutement des colons.*
9°—*Les jardins de colons.*

Ceux qui attendaient avec impatience le discours du maire de Montréal ont été servis à souhait. M. Houde fut démagogue comme dans les premiers jours de sa gloire éphémère. Est-ce à cause de son masque de tribun, de son sang-froid étonnant, de ses violences ridicules, toujours est-il qu'il fut applaudi. Après son discours, les auditeurs se rendirent compte des énormités qu'ils venaient d'entendre. M. Houde n'alla pas moins jusqu'à affirmer que les Canadiens-Français devraient abandonner pour toujours aux Anglais la finance, l'industrie et le commerce pour se faire uniquement défricheurs et que les 38,000 familles de chômeurs qu'il y a à Montréal viennent de la campagne et qu'elles doivent retourner sur la terre. Le maire est-il bien sûr que ces 190,000 chômeurs accepteraient de s'établir sur des lots ou des fermes ? Au cas où ils accepteraient, le maire est-il positif que ces gens feraient tous d'excellnts cultivateurs ? Il faudrait, ce nous semble, faire auparavant un choix judicieux. Comme quoi l'on voit que les affirmations orageuses et dangereuses de M. Houde sont de grandes sottises. Aussi, le premier ministre Taschereau crut bon d'y répondre:

"M. Houde, dit-il, soutient que Montréal est saturée de population et que son salut repose sur le retour à la terre. D'après lui, 175,000 personnes devraient quitter Montréal. Au point de vue économique, la métropole pourrait-elle subir une telle saignée ?

"Si on renvoyait ces personnes, il y aurait 20,000 maisons vides à Montréal. Qui pourrait combler cela ? Il y aurait 20,000 propriétaires qui n'auraient plus de revenus et qui ne pourraient plus payer leurs taxes municipales ou scolaires. De plus, la construction serait arrêtée pendant 10, 15 ou 20 ans. Au point de vue économique, Montréal perdra la position qu'elle occupe actuellement par sa richesse et sa population. Comment les commissions scolaires et les fabriques pourront-elles payer leurs dettes avec 175,000 de population en moins ? Comment la municipalité pourra-t-elle rencontrer ses obligations si elle a 20,000 personnes de moins pour contribuer ? Je ne dis pas que le maire de Montréal a tout à fait tort, mais il faut considérer l'autre côté de la médaille, le deuxième aspect de la question qu'il a soumise au congrès. Il faut considérer l'aspect économique du problème. Avant de faire une telle saignée à Montréal, il faut y songer à deux fois."

M. Houde se lève alors et s'avance près de la table en face du premier ministre. Il est moins calme que tantôt. Il affirme que ces 38,000 familles de chômeurs de Montréal ne rapportent rien à la ville, de toutes façons, puisqu'ils vivent de secours directs; ils ne contribuent rien en taxes scolaires et municipales. C'est pour cela qu'il est raisonnable de les placer sur des terres où ils pourront gagner leur vie et cesser d'être à charge à la métropole. Si on ne peut pas leur trouver d'emploi d'ici un an, si la ville continue à débourser $7,000,000 par an pour les nourrir, il faudra augmenter les taxes de 50 pour cent. Il en coûte $15,000,000 à Montréal au delà de son budget supplémentaire pour rencontrer les dépenses du secours direct et joindre les deux bouts. Ces 38,000 familles de chômeurs sont une charge pour la ville de Montréal et cette charge, elle ne peut plus la supporter. Le problème social, toutefois, dépasse le problème économique en étendue. Il faut donner une lueur d'espoir à ceux qui souffrent si l'on veut éviter le sabotage possible, même si ceux qui resteront à Montréal sont appelés à payer davantage."

L'incident est clos et le maire de Montréal quitte le congrès pour retourner vers "son" peuple qui l'attend avec impatience sans doute. Le discours de M. Houde laissa une impression de malaise. Heureusement qu'elle fut vite dissipée par la discussion amicale et intéressante qui se poursuivit jusqu'à six heures.

A 8.30 du soir, on ouvrait la dernière séance du congrès où les sujets suivants seraient à l'étude:

10°—*Les oeuvres de secours et d'assistance.*
11°—*Tarif des chemins de fer.*
12°—*Suggestions, voeux et résolutions.*

On discuta aussi quelques autres item tels que la vente du bois, le drainage des savanes, et M. Authier, député de l'Abitibi, demande à M. Vautrin d'établir un programme permanent de colonisation qui servira dans 15 ou 30 ans comme il sert aujourd'hui.

Puis, M. Olivar Asselin, directeur de l'*Ordre*, se lève à son tour. Il est déjà tard, mais les congressistes portent la plus grande attention aux remarques sérieuses et intelligentes du journaliste.

"Il importe, dit M. Asselin, qu'à la prochaine conférence interprovinciale, on pose au fédéral la question de savoir s'il ne devrait pas contribuer davantage à ce mouvement. Le peuplement du pays ne doit pas être laissé au gouvernement provincial seulement. Il faudra donc qu'Ottawa soit mis en demeure de se prononcer et de reconnaître ses obligations."

M. Asselin est d'avis que lorsqu'on aura établi sur les lots tous ceux qui ont exprimé le désir d'y aller, il ne restera plus de lots disponibles dans Québec.

Il faudrait coloniser à l'intérieur et commencer le morcellement des vieilles terres. Et M. Asselin explique qu'il faut penser tout de suite à la culture intensive et à certaines cultures spéciales, comme celle de la pomme, par exemple. Il faut révolutionner l'esprit de la province envers la colonisation mais aussi envers l'agriculture et apprendre aux cultivateurs à tirer le plus grand parti de la terre qu'il possède.

Le directeur de l'*Ordre* préconise un bon choix des terres pour que dans quatre ou cinq ans, le colon ne soit pas en face d'un sol infertile.

Puis M. Richard, sous-ministre du département, lit les résolutions reçues, lesquelles sont immédiatement adoptées par le congrès.

M. Vautrin donne ensuite aux congressistes le loisir de parler des cultivateurs en passe d'être dépossédés de leurs terres.

Après quoi, le R. P. Dugré trouve des paroles enthousiastes et fort aimables à l'adresse de M. Vautrin. "Le plan de M. Vautrin, dit-il, est d'un architecte, car il est parfaitement construit. Il compte que la construction fera honneur au plan et propose l'adoption en bloc du plan et de l'agenda. Les congressistes applaudissent chaleureusement et le plan est accepté. Mgr Boulet à son tour, appuyé par M. Emile Plante, propose que des remerciements et des félicitations soient offerts à M. Vautrin pour la sagesse avec laquelle il a dirigé le congrès et pour son magnifique programme.

Puis, le ministre de la colonisation met un terme aux délibérations en remerciant les congressistes d'être venus en ausi grand nombre et de s'être montrés si assidus aux séances.

"Si le plan que nous avons élaboré, dit-il, et que vous venez d'approuver est mis à exécution, comme nous le pensons, nous aurons des résultats très rapides. C'est là le but du plan que nous vous avons soumis. Nous avons reçu et étudié vingt-cinq plans, mais nous avons trouvé qu'ils n'offraient pas de moyens de mise à exécution rapide. Voilà pourquoi nous avons soumis ce plan, qui pourra s'appliquer tout de suite, quitte à le rendre meilleur plus tard. Si nous ne réussissons pas, ce ne sera pas manque de travail et d'assiduité. Si nous ne réussissons pas, je vous appellerai de nouveau en congrès. Je voudrais pouvoir vous garder tous au département pour vous soumettre les questions que nous aurons à résoudre. Nous avons toutefois d'excellents officiers au département. Nous nous réunissons de temps à autre. Les questions que vous venez d'étudier leur avaient été soumises et furent discutées. Je vous promets de vous consulter, vous qui êtes des spécialistes, lorsque la chose sera nécessaire. Je vous appellerai ici ou j'irai vous voir lorsque j'aurai besoin d'une documentation supplémentaire.

"Nous voulons faire quelque chose de pratique et de constructif. Nous voulons rendre service à la province et à la race. On a dit qu'un homme de Montréal pouvait tout faire. Non, un homme de Montréal ne peut tout faire, mais il a l'audace de tout entreprendre.

"Nous espérons la réussite. Votre tâche vient de se terminer et vous l'avez bien remplie, je vous en félicite. La nôtre commence et j'espère que nous pourrons réaliser vos plus chères espérances."

Ensuite, on déroula devant les congressistes un beau film, intitulé "Le retour à la terre" et qui fait bien voir qu'avec du courage, de l'initiative, de l'intelligence il est possible de coloniser d'une manière pratique et profitable et de faire de l'agriculture notre force vitale et notre bonheur.

De l'avis de tous, c'est encore le plus beau congrès de colonisation jamais vu dans cette province. L'importance de la somme à dépenser, soit dix millions de dollars, le côté pratique du plan conçu par M. Vautrin, les possibilités immédiates de le mettre à exécution, tout concourt à faire de ces assises un succès sans précédent.

Certes, le plan n'est pas parfait. Il n'y en a pas de parfaits. Il est sujet à des modifications et susceptible d'être amélioré. C'est pourquoi le ministre avait tenu à réunir en congrès officiel tous ceux que la colonisation intéresse. Nous ne pouvons que regretter de voir certaines feuilles et certaines gens de l'opposition mépriser ce plan avant même qu'il soit appliqué. C'est être de mauvaise foi. On sait que M. Vautrin s'est dévoué sans compter depuis sa nomination comme ministre. Il a visité toutes les régions de colonisation. Il était accompagné des officiers supérieurs de son département. Il a étudié sur place les moyens à prendre pour remédier au chômage et pour aider le plus efficacement possible les nouveaux comme les anciens colons. Le ministre est de bonne foi. Il a tiré des conclusions et il a bâti ce plan, lequel est excellent dans ses grandes lignes. Sur des questions de détails, des congressistes ont exprimé des opinions différentes. Ces suggestions seront étudiées par le ministre et elles seront appliquées si elles peuvent servir les intérêts de la colonisation.

Le point important réside dans le choix des colons et dans la façon de les établir, c'est-à-dire par groupes de cinquante à la fois, afin qu'ils s'entraident et qu'ils unissent leurs efforts pour faire de la terre. Un autre point c'est le prêt de $500. à ceux qui veulent s'établir sur des terres libres. Aidé par le clergé, le ministère d ela colonisation réussira certainement à améliorer le sort des défrihceurs et des nouveaux cultivateurs. A part les dix millions qui seront votés à la prochaine session, le ministre disposera du budget ordinaire destiné à la colonisation. Si, l'an prochain, les besoins sont encore urgents, si la crise n'est pas terminée, le gouvernement mettra d'autres sommes importantes au service de la colonisation. Il est impossible, avec le nouveau plan de M. Vautrin, de ne pas réussir ou tout au moins de ne pas améliorer considérablement la situation actuelle.

Ce fut l'opinion unanime de tous les congressistes lorsqu'ils se dispersèrent pour réintégrer leurs foyers après deux journées bien remplies, où chacun avait la liberté de parole, où il ne fut pas question de politique, mais bien de renaissance nationale afin de ramener sur la terre ceux qui l'ont désertée, ou de garder ceux qui s'y trouvent déjà et d'établir des centaines de chômeurs qui aspirent après la liberté et un bonheur possible.

UN CONGRESSISTE

IN MEMORIAM

FEU MADAME HERCULE MASSON

Un deuil prématuré envahissait, voici déjà quelques jours, le foyer de notre estimable et constant ami, M. Hercule Masson, maire de la ville de Terrebonne. Née Prévost (Eva), Madame Masson était en effet ravie à l'affection des siens, dans toute la plénitude de l'âge (48 ans), fauchée par une maladie relativement brève mais par contre implacable.

Aussi bien les liens d'affection et de parenté qui rattachaient la chère disparue à celle qui signe ces quelques lignes, nous créaient-ils un impérieux et doux devoir d'exprimer le vide que son départ inattendu a laissé dans le coeur de ceux qui l'ont aimée. Une trop grande émotion a retardé jusqu'à ce jour le témoignage discret et sincère que nous entendions rendre aux qualités qui faisaient de madame Masson, au sein de sa famille, une épouse exemplaire et une mère admirable, — tout comme, dans la société, l'une de ces femmes de plus en plus rares dont l'on peut résumer à la fois l'idéal et l'éloge en disant d'elles qu'elles ont accompli le bien.

Il n'était que d'approcher dans l'intimité madame Hercule Masson pour apprécier ses dons du coeur. Aimante, laborieuse, dévouée, elle se portait d'instinct vers tout ce qui pouvait ajouter au bonheur ou au bien-être des siens. Et il n'est pas exagéré d'affirmer qu'elle trouvait dans son seul besoin d'aimer l'inspiration et le zèle qui la guidèrent sans défaillance dans toute sa vie d'épouse et de mère. Que si l'on ajoute aux élans spontanés d'une âme éprise de bonté cette autre qualité qui s'appelle l'énergie, c'est-à-dire la vertu de sourire dans l'adversité et de garder un front serein même aux heures les plus sombres, c'est-à-dire encore la vertu de savoir ce que l'on veut et de le vouloir jusqu'au bout, l'on comprendra que cette âme d'élite ait été la lumière et la chaleur du foyer qu'elle animait.

Ce besoin d'aimer et de se dévouer ne se limitait pas, chez madame Masson, au seul souci de son entourage immédiat, mais débordait encore sur tous ceux de la nombreuse famille dont elle était issue. C'est ainsi que la santé, les affaires, les succès ou les revers, les joies ou les peines de tous les siens la préoccupaient sans cesse, multipliant chez elle cette vie du coeur par quoi elle aura surtout rayonné.

La charité et la générosité, vertus éminemment sociales, devaient tout naturellement se retrouver, fortement enracinées, au coeur même de ce coeur, qui ne vivait que de la joie de se prodiguer. Chagrins consolés, misères secourues, faims apaisées par elle, je renonce à les dire, ne voulant pas, sur sa tombe, dévoiler ce qu'elle-même taisait. Ceux de sa plus vaste famille, celle de Terrebonne, garderont le souvenir ému de la main qui s'est plus d'une fois tendue, sans bruit, vers la souffrance, accomplissant ainsi un geste voulu d'elle-même et de l'époux qui lui survit. Qu'elle en soit bénie et que la gratitude de ceux qu'elle a aidés se traduise, pour elle, en prières ferventes. Je ne crois pas que sa foi vive et agissante non plus que sa dévotion ardente et soutenue puissent, au-delà de ce triste monde, désirer meilleure récompense.

CECILE PREVOST-LAMARRE

Octobre 1934

LES CHANSONS POPULAIRES FRANCAISES DU CANADA

UN ANCIEN ARTICLE DE M. JULES TIERSOT

Nos chansons populaires canadiennes, qui ne sont, pour la plupart, que de vieilles chansons françaises, ont surpris et charmé les membres distingués de la délégation de la France aux fêtes du 4ème centenaire du Canada.

Plusieurs de ces délégués écrivent dans la presse française les impression de leur voyage chez nous et notent l'émoi qu'ils ont ressenti en entendant à Gaspé, à Québec, à Trois-Rivières et ailleurs nos chansons canadiennes où ils ont reconnu les leurs.

Nous croyons intéressant de reproduire ici un ancien article que M. Jules Tiersot écrivit en 1912, dans les ANNALES, *de Paris, sur les chansons populaires du Canada:*

* * *

C'est, n'est-il pas vrai ? une impression aussi agréable qu'inattendue que celle du voyageur français, ayant traversé l'océan et roulé pendant de longs jours, voire de longues nuits, sur les railways de la grande Amérique, qui se trouve soudain transporté dans un village au nom de sonorité bien française, accueilli par des paroles amicales de paysans, prononcées en une langue dont l'accent fait penser à celle qu'on parle dans quelque coin du Berry ou de la Bourgogne, et leur entendant chanter, comme étant leurs chansons nationales: "A la Claire Fontaine," — "Vole mon Coeur, vole," — "Mon Père aussi m'a mariée," — "Sur le Pont d'Avignon," etc. Cette impression, j'en ai connu la douceur quand, il y a sept ans, ayant été appelé par l'Alliance Française à faire des conférences sur la musique française, je me trouvai, un beau jour, transporté des Etats-Unis au Canada. Venu pour faire connaitre aux Américains nos traditions et nos oeuvres musicales européennes, je voulais, par réciprocité, rapporter en Europe quelque chose d'analogue qui vient de chez eux: les chants et les danses des Indiens autochtones, les chansons nègres des Etats du Sud m'offraient déjà d'intéressants sujets d'observation; mais quelle ne fut pas ma joie quand je m'aperçus que l'on pourrait faire, en Amérique, une récolte de chansons populaires françaises comparables à ce que nos provinces du vieux monde peuvent nous offrir de meilleur !

* * *

"C'est au Canada que j'ai dû cette surprise. Mené par d'aimables et hospitaliers habitants de Montréal dans une petite ville rurale des bords du Saint-Laurent, Beauharnois (j'avais annoncé des noms d'allure française, je pense que celui-ci ne me dément pas !), je pus, en une seule journée, faire parmi les habitants de la campagne environnante, bûcherons, mariniers, agriculteurs, une récolte de chansons populaires aussi abondante qu'aucune de celles que j'ai jamais pu faire dans le même temps en Savoie, dans le Morvan ou en Bresse. Je récidivai, à quelques jours de là, à Québec, où j'eus pour guide un vieux Canadien d'origine française, M. Ernest Gagnon, auteur lui-même d'un précieux recueil de chansons populaires du Canada, imprimé dans sa ville. Ainsi pus-je, en un rapide passage, rapporter par devers nous toute une collection de chansons qui, ajoutées à celle que nous connaissons pour appartenir à la Bretagne, à la Normandie et à nos autres provinces des côtes de France, complètent le répertoire des chansons françaises des deux rives de l'Atlantique.

Cette identité des chansons restées populaires dans des régions si lointaines est un fait intéressant à plusieurs égards; et, d'abord, parce qu'elle apporte une preuve nouvelle de leur ancienneté. Il est évident que ces chansons populaires ont été importées en Amérique par les premiers colons, lorsqu'ils vinrent chercher une nouvelle patrie dans cette "France d'outre-mer," la "Nouvelle France" comme on a si longtemps appelé ce grand pays. Si, d'autre part, ces vieilles chansons françaises se sont conservées plus purement encore là-bas que dans leur propre pays d'origine, c'est que les Canadiens sont restés fidèles à leurs souvenirs, à tel point qu'à les entendre parler et à les regarder vivre on peut se croire reporté en plein siècle de Louis XIV. La vieille langue classique leur est restée familière, et, dans leurs chansons, on retrouve les mêmes tours de phrases, les mêmes intonations, les mêmes rythmes, que dans les "brunettes" et les "rondes à danser" qu'on recueillait au dix-septième siècle et qu'imprimait Ballard.

* * *

Est-ce à dire que ces chansons n'offrent pas certains traits particuliers témoignant de leur acclimatation en une région lointaine ? Point du tout: leur variantes sont caractéristiques; surtout, des refrains nouveaux ont été substitués aux anciens et ont souvent un tour très particulier. Il y a, dans la ligne mélodique comme dans l'agencement des paroles, quelque chose de souple, d'onduleux, qui fait songer que les Canadiens sont accoutumés à glisser sur la glace ou à voguer, au gré du vent, sur les eaux:

C'est l'vent, c'est l'vent frivolant...
V'là l'bon vent, ma mie m'appelle..
 Ah ! je l'attends,
 Mon amant,
 Ce printemps,
Sur la glace, en glissant,
Celui que j'aime, que mon coeur [aime...

Ce dernier refrain a été ajouté à la chanson très populaire dans tous les pays de langue française: "En revenant des Noces," ou "A la Claire Fontaine." M. Gagnon a dit que la mélodie de cette "Claire Fontaine" est si populaire qu'elle est devenue, pour le Canada, une sorte d'hymne national. Je ne sais si on l'a chantée aux fêtes pour lesquelles nos compatriotes sont venus rendre un nouvel hommage à nos frères d'outre-océan: il est certain qu'ils n'auraient pu recevoir un salut plus touchant ni plus aimable.

Julien TIERSOT

LA ROUTE MONTREAL-ABITIBI

L'honorable J.-E. Perrault, ministre de la voirie et des mines, actuellement en tournée d'inspection dans les districts miniers de l'Abitibi, a laissé entendre au cours d'une assemblée publique tenue à Amos que, dès l'an prochain, le gouvernement se mettra définitivement à la construction de la route Senneterre-Mont-Laurier pour relier l'Abitibi à Montréal.

M. Authier, député de l'Abitibi, a demandé la route Abitibi-Montréal, a dit le ministre. Si elle n'a pas été ouverte avant aujourd'hui, c'est la faute des circonstances, à la crise, à la baisse dans les revenus, à la nécessité de sauvegarder le crédit de la province en économisant, quand les recettes ont baissé de plus de quinze millions. Heureusement, malgré la crise, le crédit de la province est resté meilleur que celui de toutes les provinces et même du Canada, à cause de l'économie pratiquée dans tous les services. Toutefois, le gouvernement a paré au plus pressé. Il a relié Amos à tous les centres miniers par des routes pour activer le développement de cette industrie qui prend chez nous des proportions de jour en jour plus considérables.

La route de Montréal est nécessaire à l'Abitibi. Le gouvernement le sait et c'est pourquoi il a décidé de construire ce chemin l'an dernier. Le tracé a été fait et une quarantaine de milles sont défrichés, mais l'an prochain, le ministère commencera la construction assidue de la route".

COLONNE PAROISSIALE

NAISSANCES:

30 août: M.-Thérèse-Claire, enfant de Albert Boyer et de Albina Auger.

(Septembre)

4 M.-Lucienne-Rolande, enfant de Alfred Lavoie et Françoise Valiquette.

9 J.-Léopold-Yves, enfant de Edgar Gagnon et Marguerite Blondin.

9 M.-Liette-André, enfant de Odilas Monette et Ernestine Larocque.

12 M.-Denise-Yvonne-Mariette, enfant de Albert Charbonneau et Blanche Forget.

13 J.-Jean-Raymond-Gérard, enfant de Paul Granger et Germaine Renaud.

14 J.-Edouard-Gaston, enfant de Edouard Bertrand et Aurore Miron.

15 J.-Philias-Rolland, enfant de Benjamin Duquette et Emérita Lebeau.

15 J-Guy-André-Rolland, enfant de René Daoust et Simonne Thomas.

15 J.-Albert-Réal, enfant de Joseph Beauchamp et Diana Lortie.

15 J.-Lucien-Robert, enfant de Raoul Gingras et Gabrielle Boivin.

16 Rodolphe-Charles - Edouard, enfant de Paul-Emile Vaudry et Anna Brunelle.

16 J.-Camille-Jacques - Rolland, enfant de Paul-Aimé Castonguay et Florence Tessier.

20 M.-Marguerite-Denis, enfant de Roméo Bélisle et Rita Gascon.

21 J.-Wilbrod-Conrad, enfant de Geo. Aimé Tassé et Simonne Grenier.

21 J.-Victor-André, enfant de Edouard Grenier et M.-Annette Tassé.

23 J.-Jean-Claude, enfant de Esdras Nadon et Béatrice Gingras.

25 J.-Ferdinand-Jean, enfant de Salomon Saint-Denis et Blandine Boiteau.

29 M.-Béalda-Françoise-Gertrude, enfant de Armand Paquette et Geneviève Therrien.

29 M.-Laurence-Monique-Yolande, enfant de Henri Trudel et Laurence Brunet.

28 J.-Réal-Jean-Guy-Bernard, enfand de Alexandre Clément et Albertine Lajeunesse.

30 J.-Adélard-Gérald, enfant de Armand Sorel et Lucienne Fournelle.

MARIAGES:

(Septembre)

1er Henri Gareau et Irène Tremblay.

3 René Cadieux et Lucille Brissette.

8 Noël Laurin et Marie-Stella Lacasse.

8 Georges Ouellette et Pierrette Simard.

15 Charles-Edouard Bertrand et Lucienne Dufour.

22 Ernest Piché et Emilienne Vaudry.

DECES:

(Septembre)

4 Dame Albert Thinel, née Ernestine Cloutier, 48 ans.
7 Louisette Beauchamp, 3 mois.
12 Philippe Desroches, 20 ans.
20 Azilda Nantel, 60 ans.
23 René Carrières, 9 mois.
23 Dame Jules Légaré, née Herméline Raymond, 56 ans.
28 Hormisdas Clouâtre, 60 ans.
30 Claude Laurin, 32 ans.

REMERCIEMENTS

—La famille Drouin offre ses sincères remerciements aux personnes qui, à l'occasion du décès de M. Jules Drouin, lui ont témoigné leur sympathie, soit par offrandes de messes, visites ou assistance aux funérailles.

THEATRE REX

Vendredi et samedi Rod La Rocque dans *S. O. S. Iceberg* — John Wayne, Dorothy Gulliver dans *Shawdow of the Eagle* (3 dernières épisodes 10-11-12) — Comédie — Cartoon.

Dimanche et lundi: Joan Crawford dans *Sadie McKee* — Dionne Quintruplets — Comédie musicale — Cartoon — News.

Mardi: Séance.

Mercredi et jeudi: *Fugitive Lover* — Comédie musicale — News — Cartoon.

SAINT-SAUVEUR

—Le club de sports Saint-Sauveur reprend ses activités dans le domaine du ski et du hockey, il s'occupe actuellement à remonter la patinoire et à parachever le saut de la "côte 70". Il annonce aussi qu'il a tracé de nombreuses "trails" dans toutes les directions.

—Le Cercle Paroissial St-Sauveur se réunira prochainement pour nommer un successeur à M. Edmond Boucher comme conseiller et pour préparer son programme pour la saison.

Lorsque vous mettez une tarte ou autre gâteau au four, placez le moule sur un lit de sel, à l'extérieur, votre gâteau n'attachera pas.

Une pincée de sel jetée sur des blancs d'oeufs tandis qu'on les fouette les fait monter en neige très vite et fermement. Il en est de même lorsque vous préparez une crème fouettée.

VENTE PAR LE SHERIF

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tel que mentionné plus bas.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Cour Supérieure
District de Terrebonne
No 5226.
ARTHUR CYR, demandeur;
vs
H.-A. GRISE, défendeur.

Comme appartenant au dit défendeur, l'immeuble suivant, savoir:

Un lot de terre situé à Sainte-Agathe-des-Monts, connu et désigné comme étant une parte du lot numéro onze-A (Ptie 11-A) maintenant connu sous le numéro 11-A-14 (onze-A-quatorze) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Agathe-des-Monts, dans le quatrième rang du canton Beresford, mesurant le dit lot quarante-cinq pieds de largeur sur la rue Saint-André, par environ cent vingt-trois pieds de profondeur, mesure anglaise, borné en front par la rue Saint-André, en arrière par la propriété de M. Lalande, d'un côté par Albert Cloutier et de l'autre par la propriété du vendeur — avec les bâtisses dessus érigées.

Pour être vendu à la porte de l'église paroissiale catholique dans la ville de Sainte-Agathe-des-Monts, district de Terrebonne, le TREIZIEME jour de NOVEMBRE, mil neuf cent trente-quatre, à DEUX heures de l'après-midi.

Le shérif,
Bureau du shérif, J.-W. CYR
Saint-Jérôme, le 10 octobre 1934.